

# LOUIS JOLLIET

PREMIER SEIGNEUR D'ANTICOSTI

---

(Suite et fin)

---

XV

L'exemple et les récits de Louis Jolliet déterminèrent sans doute un certain nombre d'hommes entreprenants à aller exploiter les ressources des côtes labradoriennes. Le Gardeur de Courtemanche obtint, vers 1702, plusieurs concessions importantes, dont l'une un peu à l'est de Natashquan, et une autre plus près du détroit de Belle-Ile. D'autres concessions avec privilèges furent accordées subséquemment, sur la rive nord du golfe et du détroit, aux sieurs de Brouague, Lafontaine de Belcourt, Pommereau, La Valtrie, Vincent, de Beaujeu, Estèbe, Foucault, Godfroy de Saint-Paul, ainsi qu'à la veuve Fornel et à quelques autres; mais le sieur Constantin paraît être le seul voyageur de cette époque reculée qui ait suivi jusqu'au bout la voie tracée par Louis Jolliet et soit allé explorer les côtes de l'Atlantique habitées par les Esquimaux.

Le bureau des archives de la marine, à Paris, contient plusieurs cartes de Jolliet qui ont été d'une grande utilité aux géographes du dix-huitième siècle pour la description générale du nord de l'Amérique. La dernière en date porte le numéro 225, et est intitulée: "Carte de la Baie d'Hudson et du Labrador," avec la dédicace suivante: "A Monsieur, Monsieur de Villebois, par son très humble et très obéissant serviteur *Jolliet*. A Kebec, le 23 octobre 1699."

Louis Jolliet était décidément le premier entre ses pairs dans la colonie. Le gouverneur, l'intendant, les directeurs de la ferme du roi avaient en lui une égale confiance. Au mois de novembre 1695, un vaisseau chargé de fourrures expédiées pour le compte des fermiers du domaine, étant sur le point de partir de Québec pour la France, le commandant, M. des Ursins, demanda un pilote expérimenté pour conduire ce vaisseau hors du golfe, jusqu'en plein océan. Il n'y avait alors personne à Québec qui connût le fleuve et le golfe Saint-Laurent aussi bien que Jolliet; les autorités de la colonie le prièrent donc de diriger lui-même la flûte *La Charente* vers les rives de France, ce qui devait lui permettre et lui permit en effet d'expliquer ses cartes et d'exposer ses projets à M. de Lagny, intendant général du commerce. (1)

Le navire quitta Québec vers la fin de novembre, et, d'après certaines indications de l'une des cartes dont nous avons déjà fait mention, Jolliet dut le sortir du golfe par le passage que Jean-Alphonse, le pilote de Roberval, appelait l'*Entrée des Bretons*, au sud de Terre-Neuve, qui était alors la voie ordinaire suivie par les voyageurs de long cours, en s'orientant sur l'Ile-aux-Oiseaux et les îles Brion et Saint-Paul. (2)

Le voyage s'effectua heureusement. Jolliet, muni de lettres flatteuses de la part du gouverneur et de l'intendant, fut reçu avec déférence au ministère de la marine, où, d'après un auteur, on lui conféra le titre de pilote royal.

Notre explorateur eut le loisir de se rendre au lieu de la naissance de son père, (la province de Brie d'après l'abbé Tanguy, l'Aunis d'après l'abbé Bois,) où sans doute il devait avoir encore des parents. Nous sommes sans renseignements sur ce point.

(1) Le comte de Frontenac écrivit à M. de Lagny, le 2 novembre 1695 : "M. de Champigny n'est pas moins disposé que je le suis à ayder Jolliet en tout ce qui se pourra, et il le mérite assurément."

(2) Les autres passages pour sortir du golfe sont le détroit de Belle-Isle et le détroit de Canseau.

Le culte des ancêtres, qui est un des traits caractéristiques des familles franco-canadiennes, n'avait pas alors acquis le degré d'intensité qu'il a aujourd'hui parmi nous. On dirait que la rupture des liens politiques qui nous attachaient à la France a eu pour effet de rendre plus cher encore les liens du sang qui nous unissent à notre ancienne mère-patrie. La science généalogique devait donc être moins en honneur dans notre Nouvelle-France il y a deux siècles qu'elle ne l'est aujourd'hui.

De retour à Québec, l'année suivante, Louis Jolliet trouva sa famille augmentée par une alliance à laquelle il avait sans doute donné son consentement avant son départ. Le 30 avril 1696, sa fille Marie-Geneviève, âgée de quinze ans et quelques mois, (1) avait épousé, à Québec, le sieur Jean Grignon, jeune négociant natif de La Rochelle, en France, dont le père avait établi des relations commerciales avec le Canada. (2)

Franquein avait quitté Québec depuis quelque temps, laissant sans titulaire la charge de professeur d'hydrographie qu'on lui avait confiée. Nous voyons par une liste annotée des hommes méritants de la colonie, envoyée en France vers 1696, que Jolliet n'avait pas abandonné son projet de former dans la capitale de la Nouvelle-France une classe d'élèves destinés à se li-

(1) Elle était née à l'Islet le 12 janvier 1681, et y avait été baptisée le 17 du même mois.

(2) Une fille de Jean Grignon et de Marie-Geneviève Jolliet (Louise Grignon) épousa le baron de Castelneau. Le nom de la baronne de Castelneau figure avec ceux des héritiers de Louis Jolliet et de Jacques de LaLande dans un acte de foi et hommage relatif à l'île d'Anticosti, aux îles et îlets de Mingan, etc., portant la date du 28 mai 1781.

Marie-Geneviève Jolliet, épouse de Jean Grignon, est la seule de sa famille qui se soit établie avant la mort de son père. Trois autres enfants de Louis Jolliet—Claire, Jean-Baptiste et Charles—se marièrent après l'année 1700 :

*Claire* épousa Joseph Fleury de LaGorgendière, sieur d'Eschambault, le 11 mai 1702. Ses nombreux enfants s'allièrent aux familles Langlois, Boudreau, Taschereau, Véron de Grandmesnil, Rigaud de Vaudreuil, Marin de LaMalgue, Trottier Dufy-Désaulniers, Prost (de Saint-Domingue).....

*Jean-Baptiste* (Jolliet de Mingan) épousa Marie Mars le 11 septembre 1708. Ses enfants s'allièrent aux familles Larchevêque, Taché, Volant, Boisseau.

*Charles* (Jolliet d'Anticosti) épousa Jeanne Lemelin le 7 novembre 1714, et eut aussi plusieurs enfants, qui s'allièrent aux familles Caron, Abraham, Cotton, Marcoux, Guichet, Sore.

vrer à la navigation. Voici un extrait de cette liste annotée qui, nous dit M. Phiéas Gagnon, est conservée dans la collection Moreau de Saint-Méry, aux archives coloniales de France :

“ Le sieur Jolliet, habitant du Canada. — Il a fait la première découverte du Mississipi. Il a fait depuis la carte du Saint-Laurent et celle des côtes du Labrador. Il est passé en France sur la flûte “ La Charente,” ayant eu ordre de M. de Champigny de la sortir de la rivière de Québec, ce qui était fort difficile à cause de la saison trop avancée. — Supplie de lui donner l'emploi d'hydrographe à Québec qu'avait le sieur Franquelin.”

Louis Jolliet reçut le titre de professeur d'hydrographie pour le roi à Québec par document daté du 30 avril 1697.

Cette même date se trouve sur l'acte de concession d'une petite seigneurie, non éloignée de Québec, accordée à Jolliet par Frontenac et Champigny, le gouverneur et l'intendant.

Des trois seigneuries que posséda Jolliet, cette dernière est la seule qui ait porté son nom, bien que ce soit la seule qu'il n'ait jamais lui-même exploitée. (1) Elle était contiguë à la seigneurie de Lauzon, devenue la propriété d'Etienne Charest, beau-frère de Jolliet, ou de ses enfants. Notre explorateur avait-il songé à fonder un établissement agricole dans le voisinage de ces parents de sa femme? S'il eut un moment cette pensée, il ne fit rien pour la mettre sérieusement à exécution. Nous donnons ici, à titre de document historiographique le texte de l'acte de concession de cette seigneurie :

---

(1) La paroisse de Sainte-Claire, comté de Dorchester, se trouve dans les limites de cette seigneurie, concédée le 30 avril 1697, que des membres de la famille Taschereau, descendants de Louis Jolliet, ont possédée depuis un siècle et au delà. On lit dans les “ Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec ” de l'abbé Ferland : “ On pourra observer comme certains noms de baptême, une fois introduits dans une famille, s'y maintiennent de génération en génération. Claire-Françoise Bissot avait reçu le nom de sa marraine, Claire-Françoise Clément du Wault, femme de sieur Ruette d'Auteuil ; ce nom de Claire passa à sa fille Claire Jolliet, à sa petite-fille Claire Fleury d'Eschambault, et à une de ses arrière-petites-filles ; il a depuis été donné par M. le juge Taschereau à une paroisse érigée dans la seigneurie de Jolliet.” Il ne faut pas confondre la seigneurie de Jolliet, voisine de la seigneurie de Lauzon, dans la région de Québec, avec la seigneurie de LaValtrie, où M. Barthélemi Joliette fonda, au siècle dernier, la ville qui porte aujourd'hui son nom.

“ LOUIS DE BUADE, comte de Frontenac, gouverneur et lieutenant général pour le roy en toute la France Septentrionale ;

“ JEAN BOCHART, chevalier, seigneur de Champigny, Noroy et Verneuil, conseiller du roy en ses conseils, intendant de justice, police et finances au dit pays ;

“ A tous ceux qui les présentes lettres verront, salut :

“ Sçavoir faisons que, sur la requête à nous présentée par le sieur Louis Jolliet, tendante à ce qu'il nous plût de luy vouloir accorder les islets qui sont dans la Rivière des Etchemins au dessus du premier sault, contenant trois quarts de lieues ou environ, avec trois lieues de terre de front sur pareille profondeur, à prendre demie lieue au dessous des dits islets en montant la dite rivière, tenant d'un costé à la seigneurie de Lozon et de l'autre aux terres non concédées, le tout à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice ; pour par le dit sieur Jolliet s'y faire un établissement et y mettre des habitans ; à quoi ayant égard, Nous, en vertu du pouvoir à nous conjointement donné par Sa Majesté, avons donné, accordé et concédé, donnons, accordons et concédons par ces présentes au dit sieur Jolliet les dits islets contenant trois quart de lieue ou environ, avec les dites trois lieues de terre de front sur pareille profondeur, en la manière que le tout est cy dessus désigné, pour en jouir par luy, ses hoirs et ayant cause en propriété à toujours, à titre de fief et seigneurie, haute, moyenne et basse justice, avec droit de chasse, pêche et traite avec les sauvages dans toute l'étendue de la dite concession, à la charge de porter la foy et hommage au château Saint-Louis de Québec, duquel il relèvera aux droits et redevances accoutumées ; que les appellations du juge qui y sera établey ressortiront nuement en la prévôté du dit Québec ; de conserver et faire conserver par ses tenanciers les bois de chêne propres pour la construction des vaisseaux de Sa Majesté ; de donner avis au roy ou au gouverneur du pays, des mines, minières ou minéraux si aucuns se trouvent dans la dite étendue ; d'y tenir feu et lieu et

de le faire tenir par ses tenanciers, de désertre et faire désertre la dite terre incessamment, à peine d'être déchu de la possession d'icelle; et enfin de laisser les chemins et passages nécessaires pour l'utilité publique, le tout sous le bon plaisir de Sa Majesté, de laquelle il sera tenu de prendre confirmation des présentes dans un an.

“ En foy de quoy nous les avons signées, à icelles fait apposer les sceaux de nos armes et contresigner par nos secrétaires.

“ Fait et donné à Québec le dernier avril mil six cens quatre-vingt dix-sept.”

Ainsi signé: FRONTENAC.

BOCHART CHAMPIGNY.

Toutes les seigneuries du Canada proprement dit étaient mouvantes du château Saint-Louis de Québec; mais comme la foy et hommage devait être portée devant l'intendant, c'est au palais de celui-ci que se rendaient les seigneurs de “ l'ancien régime ” pour cette cérémonie. Dans chaque cas l'intendant dispensait le vassal, “ pour cette fois seulement, ” de se rendre au château Saint-Louis. (1)

---

(1) Le premier acte de foi et hommage se rapportant aux fiefs ou seigneuries d'Anticosti, des isles et islets de Mingan et de la rivière Etchemin qui soit conservé dans nos archives canadiennes, date de 1725. On nous saura gré de le transcrire ici :

“ Domination française, vol. II, page 128.

“ Du douze avril 1725. (Devant Michel Bégon, intendant.)

“ En procédant à la confection du Papier Terrier, etc., est comparu en Notre hôtel Sr Joseph Fleury de la Gorgendière, négociant en cette ville (de Québec), au nom et comme ayant épousé Dlle Claire Jolliet, fille et héritière de feu Sr Louis Jolliet et Dame Claire Bissot, sa femme, ses père et mère, et encore héritière de feux Srs Louis Jolliet, son frère aîné, et François Jolliet d'Abancour, son autre frère, décédés garçons, et en ces qualités propriétaire pour un tiers dans les trois fiefs ci-après expliqués, l'un sans nom, situé dans la Rivière des Etchemins, et les deux autres nommés l'un l'Isle d'Anticosty et l'autre les Islets de Mingan, situés au bas du fleuve St-Laurent, le d. comparant faisant aussi pour Charles Jolliet Sr d'Anticosty et Jean Jolliet Sr de Mingan, ses beaux-frères, héritiers, comme la dite Dlle Claire Jolliet, leur sœur, chacun pour un autre tiers dans les d. fiefs :

“ Lequel Sr comparant, es d. noms, Nous a dit qu'il comparoist pour rendre et porter au Roy, entre nos mains, la foy et hommage qu'il est tenu rendre et porter Sa Majesté au Château St-Louis de Québec, à cause des d. fiefs, et à cet effet Nous a représenté pour titres de propriété d'iceux, savoir..... (Suit une énuméra-

Le dix-septième siècle achevait de disparaître dans la nuit du passé; Frontenac était mort à Québec le 28 novembre 1698, plein de jours et de gloire, laissant les actes de sa vie à la dispute des hommes. (1) Jolliet, lui aussi, disparut de la scène du monde avant la fin de la dernière année du siècle qui avait vu naître, puis s'organiser notre Canada à l'image de la France. Il mourut entre le 4 mai 1700, date d'un acte des registres paroissiaux de Québec où apparaît sa signature, et le 18 octobre de la même année, date d'une lettre des MM. de Callières et de Champigny où il est fait mention de son décès.

Voici l'extrait de cette lettre du 18 octobre 1700 auquel nous faisons allusion :

“ Le sieur Jolliet, qui enseignait l'hydrographie à Québec, étant mort, et les Pères Jésuites s'offrant d'en tenir une classe, nous supplions Votre Majesté de leur en faciliter les moyens

tion des titres des trois fiefs, avec désignations,) . . . . Nous suppliant, le d. Sr comparant, qu'il Nous plaise le recevoir à la d. foy et hommage ;

“ Et à l'instant s'estant mis en devoir de vassal, teste nuë, sans espée ny esperons, et un genouil en terre, auroit dit à haute et intelligible voix qu'il rendoit et portoit entre Nos mains la foy et hommage qu'il est tenu, es d. noms, rendre et porter au Roy au Château St-Louis de Québec, à cause des d. fiefs situés dans la Rivière des Etchemins, Anticosty et Mingan ; à laquelle Foy et Hommage Nous l'avons reçu et recevons par ces présentes, sauf les droits du Roy et de l'autrui en toutes choses, et a fait le serment entre Nos mains de bien et fidèlement servir Sa Majesté et de Nous avertir et Nos successeurs s'il apprend qu'il se fasse quelque chose contre son service, l'avons dispensé pour cette fois seulement d'aller au d. Château St-Louis de Québec, à la charge de bailler et fournir son aveu et dénombrement dans les quarante jours, suivant la Coutume de Paris. Dont et du tout il Nous a requis acte que Nous luy avons octroyé, et a signé.”

(Signé) DE LA GORGENDIÈRE.

(Signature de l'intendant :) BÉGON.

(1) Voir, au premier volume des *Recherches Historiques*, l'éloge funèbre du comte de Frontenac, et, dans le même volume, la réfutation de ce panégyrique.

L'illustre gouverneur avait une foi très vive et fit une mort édifiante. On a dit et répété qu'il demanda, avant de mourir, que son cœur fût envoyé à sa femme, et que celle-ci ne voulut pas accepter cet hommage posthume. M. J.-Edmond Roy a soufflé sur cette légende et rétabli les faits. “ Frontenac, dit-il, demanda par testament que son cœur fût placé dans une boîte d'argent pour qu'on le transportât dans la chapelle que MM. de Montmort possédaient dans l'église de Notre-Dame-des-Champs, à Paris. Madame de Montmort, sa sœur, et l'abbé Dobazine, son oncle, étaient inhumés dans cette chapelle ; il crut aller au devant des désirs de sa femme en faisant cette demande. Le supérieur des Récollets de Québec, le P. Joseph Denis de la Ronde, se chargea d'exécuter son vœu suprême. Il passa en France et déposa sa funèbre dépouille là où l'avait désiré celui qui fut le bienfaiteur de son ordre au Canada. — (*Courrier du Canada* du 23 octobre 1890.)

en leur accordant les quatre cents livres par an dont le sieur Jolliet jouissait. Cette instruction serait très utile à la colonie." (1)

Nos registres, dit l'abbé Ferland, " ne présentent aucun acte qui puisse faire connaître la date et le lieu de la sépulture de Louis Jolliet. . . Il est probable qu'il sera décédé dans son île d'Anticosty, où il se rendait chaque année pour la traite et la pêche du loup marin."

M. Faribault a aussi exprimé la même opinion; mais ni lui, ni l'abbé Ferland, ni sir Hippolyte Lafontaine, qui a aussi fait des recherches à ce sujet, n'ont pu découvrir de documents conduisant à une certitude absolue.

M. Margry, dans un écrit qui a été reproduit par la " Revue Canadienne " en 1872, s'exprime ainsi :

" Feu mon honorable ami M. l'abbé Ferland supposait qu'il (Louis Jolliet) était décédé dans son île d'Anticosti. Un document me permet de dire qu'il fut inhumé dans une des îles Mingan, celle qui est située devant le Gros Mécatina."

Quel est ce document? Pourquoi M. Margry ne l'a-t-il pas fait connaître? M. l'abbé Ferland, nous le savons, estimait que M. Margry était beaucoup trop réticent à l'endroit des archives dont il avait la garde; là manie cachotière du fonctionnaire parisien dura jusqu'à la fin de sa vie. L'affirmation de M. Margry pourrait suffire, à la rigueur, s'il nous avait accoutumé à reconnaître en lui un esprit judicieux, doué de cette faculté de discernement qui, d'après La Bruyère, est plus rare que les diamants et les perles; mais M. Margry, écrivain dénué du sens

---

(1) Ce fut Franquelin, le prédécesseur de Jolliet comme professeur d'hydrographie, qui fut aussi son successeur. Le 5 octobre 1701, MM. de Callières et de Champigny écrivent au ministre :

" Le sieur Franquelin, à qui Sa Majesté a accordé la place de maître d'hydrographie vacante par la mort de Jolliet, ne doit pas venir cette année en ce pays, quoi qu'il en ait reçu les appointemens. Comme les Pères Jésuites ont continué cette école à Québec depuis la mort du dit sieur Jolliet, et qu'ils en tenaient même une à Montréal, dans l'espérance qu'ils pourraient avoir cette place, nous croyons, Monseigneur, qu'il y aurait de la justice qu'ils en reçussent les appointemens pendant une année qu'ils ont enseigné."



historique, si nous pouvons ainsi parler, ne vaut guère que par ce qu'il cite, lorsque ce qu'il cite a de la valeur.

Le Gros Mécatina est à plus de cent milles à l'est des îles de Mingan; toutefois nous croyons que Jolliet avait établi une station de pêche dans l'île qui fait face à cette montagne de la Côte Nord, et nous savons que — abusivement, sans doute, — ses héritiers considéraient cette île comme faisant partie des îles et îlets de Mingan.

Jolliet eut-il auprès de lui un prêtre pour l'assister à ses derniers moments?... Dans ses grands voyages historiques, il avait toujours été accompagné d'un missionnaire; au Mississipi c'était le Père Marquette, à la Baie d'Hudson c'était le Père Silvy, au Labrador c'était un Père récollet, et lorsqu'il se décida à aller séjourner dans l'île d'Anticosti pour la première fois, il amena avec lui un religieux franciscain, peut-être le même que celui qui l'accompagna au Labrador. Le document dont parle M. Margry fait-il connaître les circonstances qui ont accompagné l'événement qu'il rapporte?

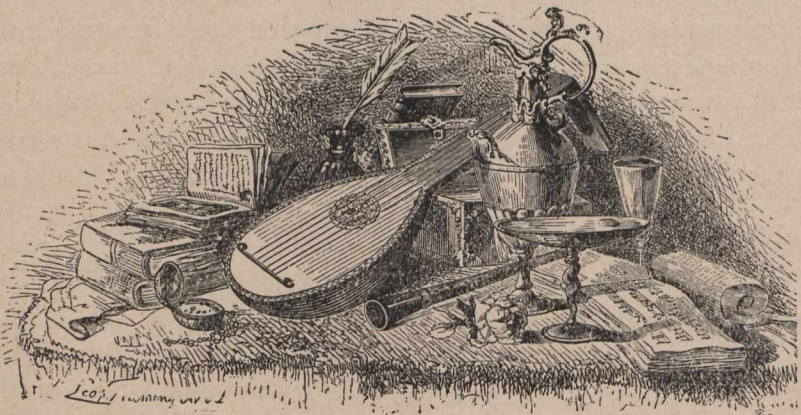
Quoi qu'il en puisse être, il est certain que Louis Jolliet est mort à une date inconnue de la dernière année du dix-septième siècle — entre le 4 mai et le 18 octobre, — et il est de toute vraisemblance que l'illustre découvreur repose dans cette région du golfe Saint-Laurent où tant de fois il conduisit sa nef aventureuse, sur une de ces îles, si belles de leur sauvage beauté, que les brumes enveloppent parfois d'un blanc linceuil, et dont les rives répercutent sans cesse le cri monotone des goëlands mêlé à la plainte harmonieuse des vagues de la mer.

Quelques historiens ont représenté Jolliet comme une victime de l'ingratitude des hommes. S'il a été victime de quelqu'un, c'est de lui-même, de son zèle pour la science, de sa passion pour les voyages lointains et difficiles. Dans ses "Notes" sur la Nouvelle-France, M. Harrisse a écrit: "Louis Jolliet était un très honnête homme, aussi zélé qu'instruit;" l'explorateur québécois était, de plus, extrêmement désintéressé: s'il eût donné à la poursuite de la fortune la moitié de l'énergie

qu'il apporta à continuer ses voyages d'observations et de découvertes, il eût pu réparer les pertes que lui fit subir la flotte de Phips et arriver à une grande aisance. Il n'amassa pas de richesses, mais il sut laisser à son fils l'habitude des occupations viriles et à tous ses enfants une situation qui leur permit de contracter d'honorables alliances. Ses contemporains ne lui furent pas hostiles : c'est plutôt la postérité qui, jusqu'à la mémorable fête célébrée à l'Université Laval le 17 juin 1873, s'est montrée trop oublieuse à son égard.

Le mystère qui entoure la fin de la carrière de Louis Jolliet, le cadre dans lequel se déroulèrent les derniers événements de sa vie, les diverses péripéties de ces événements eux-mêmes, tout cela est empreint d'une grandeur que les poètes ne manqueront pas d'exploiter. M. Louis Fréchette a déjà chanté le découvreur du Mississipi dans de belles strophes plusieurs fois éditées ; qui maintenant chantera le premier habitant d'Anticosti, l'explorateur des solitudes boréales et du Labrador océanique ?

Ernest Gagnon.



# NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

(Suite)

## CHAPITRE DOUZIÈME.

### LA LANGUE ET LES CHANTS DES HURONS.

**U**NE étude approfondie et scientifique de la langue huronne n'entre évidemment pas dans le cadre du présent travail. Outre que ce serait une œuvre de spécialiste en philologie et en linguistique, elle présente des difficultés quasi insurmontables. Il n'existe pas, en effet, de grammaire méthodique de la langue, ni de dictionnaire huron-français proprement dit, car on ne saurait regarder comme tels quelques vocabulaires incomplets et des listes de mots-racines. De toutes les langues indigènes importantes de l'Amérique celle des Hurons a été la moins étudiée dans les temps modernes. La raison en est facile à trouver : c'est que cette langue, depuis plus d'un siècle, est véritablement une langue morte. <sup>(1)</sup> Tandis que la survivance

(1) A la fin du 18<sup>e</sup> siècle, la langue huronne était la seule en usage dans la tribu de Lorette, comme il appert de l'acte d'une convention entre les Hurons de ce village et les habitants des différentes côtes de Charlesbourg, relativement à l'agrandissement de la chapelle de la mission, en vue de la formation d'une paroisse nouvelle. Il est, en effet, dit dans ce document, que les clauses en ont été interprétées " par Louis Monique de mot à mot en langue Huronne " aux chefs signataires de l'acte, " en la présence de la majeure partie du village Huron en assemblée."

Dans une harangue adressée en 1850 à Mgr Turgeon, archevêque de Québec, à l'occasion d'une visite à la chapelle des Hurons, l'orateur de la

des Iroquois, des Algonquins, des Montagnais et des Abnakis dans la province de Québec, a nécessité des travaux de grammaire et de lexicologie, destinés à fixer ces langues et à leur conserver, avec un vocabulaire à peu près complet, leur caractère essentiel et distinctif, la langue huronne a été forcément négligée et oubliée, faute de voix pour la parler et d'oreilles pour l'entendre. Sauf quelques plaquettes, reproduites plutôt à titre de curiosité bibliographique que pour leur utilité, sauf la réimpression du *Voyage* de Sagard, avec le dictionnaire quasi-énigmatique qui termine son livre, et l'impression, en 1831, d'une traduction anglaise de la grammaire huronne du P. Chaumonot (?) par John Wilkie,<sup>(1)</sup> la bibliographie de cette langue ne se compose que de manuscrits du 17<sup>e</sup> et du commencement du 18<sup>e</sup> siècle.

“ La grammaire huronne ” du P. Garnier, mentionnée dans la vie du P. Chaumonot, et “ Les principes de la langue huronne ” du P. Jérôme Lalemant, dont parle le P. Jacques Lalemant, dans une de ses lettres, ainsi que des travaux analogues de la Vén. Marie de l'Incarnation, ont disparu.

Resterait à consulter les *Elementa grammaticæ huronicæ* du P. Pierre Potier et les *Radices linguæ huronicæ*, du même auteur, lesquelles sont vraisemblablement une reproduction du travail du P. Etienne de Carheil.<sup>(2)</sup> Il y a aussi plusieurs dictionnaires ou plutôt vocabulaires manuscrits d'une grande valeur. Celui du récollet

circonstance, parlant au nom de la tribu, déplora dans les termes suivants, la disparition de leur langue nationale :

“ Notre race diminue toujours, et notre langue est presque éteinte. Nous nous plaignons, nous autres jeunes, que nos pères ne nous l'aient pas montrée, et aussi, de ce que nous n'avons pas eu de missionnaire qui aurait pu l'apprendre et nous la faire apprendre. Il a fallu tout apprendre en français, les prières et le catéchisme ; cela a bien aidé à la perdre ! ”

(1) Publiée dans le volume II des *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, 1831.

(2) Voir PILLING, *Bibliography of Iroquoian Languages*, pages 25 et 135.

Joseph LeCaron, dont la première rédaction remonte à 1616, après avoir été augmenté avec l'aide d'un petit Huron qu'il avait amené à Québec, et à la suite d'un second voyage au pays des Hurons, fut présenté au Roi en 1625. Il semble avoir été perdu. Les dictionnaires ou vocabulaires connus sont au nombre de quatre.<sup>(1)</sup> Ils sont tous exclusivement français-hurons, et avec quelques cahiers manuscrits de sermons et de cantiques, ils complètent la nomenclature de la bibliographie de la langue huronne.

Ce qui manque à tous ces documents pour faciliter une étude de la langue, soit en elle-même, soit en comparaison avec d'autres, ce sont les paradigmes ou déclinaisons<sup>(2)</sup> et conjugaisons types dont toute grammaire systématique est nécessairement fournie. Faut-il en blâmer leurs auteurs? Rien ne serait plus injuste et déraisonnable. Ceux-ci, en effet, mûs par le désir de s'outiller le plus tôt possible pour leur mission apostolique, avaient intérêt à se pourvoir d'un trésor de mots et de locutions propres à traduire en langue indigène la doctrine chrétienne. Or, vocabulaires et racines suffisaient à pareil but. Leur pédagogie allait donc au plus pressé, et ils laissaient aux missionnaires, leurs collaborateurs, des manuels moins didactiques et moins savamment gradués que s'il se fût agi d'enseigner le huron à des élèves d'un cours régulier.

Si l'on y ajoute les difficultés natives d'une langue dont la structure n'a aucune analogie avec les mieux connues du monde ancien, on comprendra pourquoi les sources de cette langue offrent si peu d'encouragement à quiconque tente de les exploiter.

Et pourtant, à cause de sa haute antiquité et de sa

(1) Le Séminaire de Québec en possède deux, dont l'un attribué au P. de Brébeuf. (?)

(2) L'absence de déclinaison tient à l'essence même de la langue, car, dit le P. Lafitau, "les langues huronne et iroquoise n'ont, à proprement parler, que des verbes qui en composent tout le fonds; de sorte que tout se conjugue et rien ne se décline." (LAFITAU, *Mœurs des sauvages.*)

parenté étroite avec d'autres langues indigènes dont elle est la mère, elle mériterait d'être plus connue.

Tout, en effet, semble prouver que la langue huronne-iroquoise fut celle des premiers maîtres du Canada, dont le domaine comprenait surtout le bassin nord du grand fleuve, d'où les Iroquois des Cinq Cantons, rejetons de la même famille, et destinés à devenir un jour les oppresseurs et les exterminateurs de leur mère commune, émigrèrent pour élire domicile sur la rive opposée du Saint-Laurent, dans le vaste territoire qui forme aujourd'hui l'État de New-York.<sup>(1)</sup>

Les naturels qui reçurent Jacques Cartier en 1535 à Stadaconé et à Hochelaga étaient incontestablement de la famille huronne-iroquoise. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les mots du "lâgage des pays & Royaumes de Hochelaga et Canada,"<sup>(2)</sup> recueillis par Jacques Cartier, avec les mots correspondants de la langue des Wyandots (ou Wendats) demeurant dans la province d'Ontario, et avec ceux des vocabulaires trouvés à la Jeune-Lorette.<sup>(3)</sup>

La fin du passage suivant de Charlevoix semble affaiblir la conclusion tirée d'un tel rapprochement ; mais pour ne pas céder devant l'apparente contradiction entre les deux groupes de mots, il faut tenir compte des difficultés d'une

(1) "Les anciens habitants du pays avaient émigré vers le Sud. La rivière dite encore *rivière des Iroquois* les avait amenés au pays appelé depuis *l'État de New-York*. C'est là qu'étaient leurs Cinq Cantons à l'époque de Lescarbot et de Champlain." Citation d'une étude sur la linguistique et l'ethnographie, par l'abbé Cuq, P.S.S., dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, vol. 79, p. 190.

(2) PILLING (ouvrage cité, p. 27) donne un fac-similé du titre du "Brief récit, etc." des voyages de Cartier.

(3) Un philologue américain, M. Horatio Hale, a dressé le tableau comparatif des noms de nombre et des mots désignant les parties du corps de l'homme, etc., contenus dans la liste de Cartier, et des mêmes mots tels que usités chez les Wyandots de la réserve du township d'Anderdon, près d'Amherstburg, Ontario. Voir le professeur Daniel Wilson, *On the Huron-Iroquois of Canada*. (Transactions of the Royal Society of Canada, vol. II, sec. 2, p. 79.)

orthographe toute phonétique et d'une langue veuve de labiales et de plusieurs autres consonnes.

“ La langue huronne, dit l'historien jésuite, est d'une abondance, d'une énergie et d'une noblesse, qu'on ne trouve peut-être réunies dans aucune des plus belles que nous connaissons, et ceux à qui elle est propre, quoique réduits à une poignée d'hommes, ont encore dans l'âme une élévation qui s'accorde bien mieux avec la majesté de leur langage qu'avec le triste état où ils sont réduits. Quelques-uns ont cru y trouver des rapports avec l'hébreu ; d'autres, en plus grand nombre, ont prétendu qu'elle avait la même origine que celle des Grecs ; mais rien n'est plus frivole que les preuves qu'ils en apportent. Il ne faut point surtout compter sur le vocabulaire du Frère Gabriel SAGHARD, Récollet, qu'on a cité pour soutenir ce sentiment ; encore moins sur ceux de Jacques Cartier et du Baron de la Hontan. Ces trois auteurs avaient pris à la volée quelques termes, les uns du huron, les autres de l'algonquin, qu'ils avaient mal retenus, et qui souvent signifiaient toute autre chose que ce qu'ils croyaient.”<sup>(1)</sup>

Il paraît certain aujourd'hui que le huron aussi bien que toutes les autres langues indigènes de l'Amérique septentrionale, n'a aucune affinité avec les langues sémitiques de l'Asie, ni avec les langues indo-européennes. La langue des Esquimaux se rattache néanmoins au type mongol, ce qui peut s'expliquer par l'habitat de l'une et l'autre race sur le littoral arctique de l'Amérique et de l'Asie, et par la facilité de transmigration qu'offre le voisinage des deux continents près du cercle polaire. La seule langue parlée en Europe, avec laquelle les langues américaines aient quelque affinité, est la langue des Basques, langue parfaitement isolée et distincte, parlée au nord-est de la péninsule ibérique (l'Espagne) et la partie avoisinante de la France.

(1) CHARLEVOIX, *Hist. de la Nouv.-France*, tome II, p. 196.

Cette ressemblance, paraît-il, est une ressemblance de structure plutôt que de sons.

La langue huronne, comme celle de tout peuple menant la vie naturelle, est éminemment concrète, dépourvue d'abstractions et de généralités. De là, une grande difficulté pour rendre les choses de l'ordre supra-sensible. Le présent, réel et actuel, vit dans le langage. " Dans le huron, dit Charlevoix, tout se conjugue ; un certain artifice y fait distinguer les noms, les pronoms, les adverbes, etc., des verbes. Les verbes simples ont une double conjugaison, l'une absolue, l'autre réciproque. Les troisièmes personnes ont les deux genres, car il n'y en a que deux dans ces langues, à savoir, le genre noble, et le genre ignoble. Pour ce qui est des nombres et des temps, on y trouve les mêmes différences que dans le grec. Par exemple, pour raconter un voyage, on s'exprime autrement, si on l'a fait par terre, ou si on l'a fait par eau. Les verbes actifs se multiplient autant de fois qu'il y a de choses qui tombent sous leur action ; comme le verbe qui signifie *manger*, varie autant de fois qu'il y a de choses comestibles. L'action s'exprime autrement à l'égard d'une chose animée et d'une chose inanimée : ainsi voir un homme, et voir une pierre, ce sont deux verbes. Se servir d'une chose qui appartient à celui qui s'en sert, ou à celui à qui on parle, ce sont autant de verbes différents." <sup>(1)</sup>

" Pour apprendre la langue huronne, dit Bressani, <sup>(2)</sup> il a fallu, outre la grâce de la vocation, un travail excessif. La connaissance de cette langue a été le fruit de l'humilité du P. de Brébeuf qui, à l'âge de près de 40 ans, s'est soumis pendant trois ans aux plus dures humiliations, au milieu de la cendre et de la fumée, pour trouver ce trésor."

(1) *Hist. de la Nouv.-France*, tome II, p. 197.

(2) *Relations*, 1re édition canadienne, p. 144.



N'est-ce pas le cas de se rappeler cette belle parole de saint Augustin : *Ubi amatur non laboratur?*

Il était réservé à son compagnon de labeur et d'apostolat, au P. Chaumonot, le fondateur de la Nouvelle-Lorette, de se rendre maître de la langue, et d'en rédiger la grammaire pour l'usage de tous les missionnaires de la tribu.

“Alors, dit ce bon Père, je m'appliquai à faire et à comparer les préceptes de cette langue, la plus difficile de toutes celles de l'Amérique septentrionale.... Il n'y a dans le huron ni tour, ni subtilité, ni manière de s'énoncer dont je n'aie eu la connaissance. Comme cette langue est, pour ainsi dire, la mère de plusieurs autres, nommément des cinq iroquoises, lorsque je fus envoyé aux Iroquois, que je n'entendais pas, il ne me fallut qu'un mois à apprendre leur langue.”<sup>(1)</sup>

“Tous les Jésuites qui apprendront jamais le huron, dit le continuateur de l'autobiographie du P. Chaumonot, l'apprendront à la faveur des préceptes, des racines, des discours et de plusieurs autres beaux ouvrages qu'ils nous a laissés en cette langue. Les sauvages eux-mêmes avouent qu'il la parlait mieux qu'eux, qui se piquaient la plupart de bien parler, et qui parlent en effet avec beaucoup de pureté, d'éloquence et de facilité.”<sup>(2)</sup>

En feuilletant les écrits vénérables laissés par ces hommes apostoliques, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour des œuvres relativement si parfaites à une époque où la philologie était encore inconnue et la lexicographie dans sa première enfance.<sup>(3)</sup> Au souvenir de leurs souffrances, de leurs fatigues, de leur dévouement jusqu'à l'effusion du sang pour gagner les idolâtres à leur

(1) *Autobiographie du P. Chaumonot*, citée par Rochementeix, tome I, p. 402.

(2) Cité par Rochementeix, *ibid.*

(3) Le premier dictionnaire français-anglais et anglais-français ne date que de 1611.

maître Jésus, on est tenté de baiser avec vénération ces pages jaunies par le temps et l'usage, ces volumes rudimentaires dont les feuillets parfois reliés en peau de caribou trahissent la pauvreté de leurs auteurs. Qui pourrait compter le nombre d'âmes que chacune de ces pages bénies a permis d'initier aux vérités du salut et d'introduire au bercail de l'Eglise du Christ ?

\* \* \*

Frappés de la beauté des voix des sauvages et de leur aptitude pour le chant, les Jésuites surent promptement utiliser ce don de la nature pour faciliter les voies de la grâce, traduisant en cantiques mélodieux les vérités chrétiennes et les affections pieuses. " Ils ont, dit la Mère Duplessis <sup>(1)</sup>, tourné en langue sauvage les hymnes, les proses et les antiennes de l'Eglise, avec quantité de motets pour toutes les fêtes de N.-S., de la sainte Vierge et des Saints; et ces pauvres gens les chantent sur les tons de l'église, à merveille; ils chantent quelquefois en parties fort harmonieusement; d'autres fois les hommes font un chœur, et les femmes, un autre."

Ce qui était vrai à l'époque ou elle écrivait ainsi (1723), l'était déjà depuis longtemps auparavant. Le P. Enjalran, à peine arrivé au Canada, traduisait dans les termes suivants son admiration pour le chant des Hurons et autres sauvages réunis à Sillery : <sup>(2)</sup>

" On est ravi d'entendre les divers chœurs que font les hommes et les femmes pour chanter pendant la messe et à vêpres. Les religieuses de France ne chantent plus agréablement que quelques femmes sauvages qu'il y a, et universellement tous les sauvages ont beaucoup d'aptitude

(1) Lettre citée par Rochementeix, tome III, p. 380.

(2) Sa lettre est datée du 15 octobre 1676.

et d'inclination à chanter les cantiques de l'Église qu'on a mis à leur langue."

Fidèles à ces touchantes traditions, les Loretains méritent encore aujourd'hui leur réputation de chantres. Rien n'est si mélodieux que leurs cantiques en langue huronne, chantés sur les vieux airs apportés de France par les premiers missionnaires. On sent qu'un souffle de christianisme a transfiguré ces voix sans toutefois les priver de leur accent caractéristique.

Si les chants d'église sont si mélodieux, en revanche la nature affirme ses droits dans les chants de guerre et autres exécutés par les Hurons aux jours de gala. La description qu'en fait le P. Charlevoix en 1721, après une visite à Lorette, n'a rien perdu de son actualité.

"Rien, dit-il, n'est moins divertissant que ces chants et ces danses. D'abord tous sont assis à terre comme des singes, sans aucun ordre ; de tems en tems un homme se lève, s'avance lentement au milieu de la place, toujours, dit-on, en cadence, tourne la tête de côté et d'autre, chante un air qui n'est rien moins que mélodieux, pour quiconque n'est pas un sauvage, et prononce des paroles qui ne signifient rien. Tantôt c'est un chant de guerre, tantôt une chanson de mort, quelquefois une attaque, ou une surprise ; car comme ces gens-là ne boivent que de l'eau, ils n'ont point de chanson à boire, et ils ne se sont pas encore avisés de mettre leurs amours en chant. Tandis qu'on chante, le parterre ne cesse point de battre la mesure, en tirant du fond de la poitrine un *hé*, qui ne varie point. Les connoisseurs disent qu'ils ne perdent jamais la mesure ; je m'en rapporte à eux.

"Quand l'un a fini, un autre prend sa place, et cela dure jusqu'à ce que l'assemblée les remercie, ce qui arriverait bientôt sans un peu de complaisance qu'il est bon d'avoir pour ces gens-là. C'est en effet une musique bien ennuyante et bien désagréable, du moins à en juger par ce

que j'en ai vu. Des gosiers serrés, une monotonie continue, des airs qui ont toujours quelque chose de féroce, ou de lugubre. Mais leur voix est toute autre, quand ils chantent à l'église. Pour ce qui est des femmes, elles l'ont d'une douceur qui surprend; elles ont même beaucoup de goût et de disposition pour la musique." (1)

La musique des danses et des chants de guerre des Hurons n'avait jamais été notée. Elle s'était transmise par la mémoire et la tradition orale de génération en génération. Mais voici qu'avec la disparition accélérée de la tribu originale, ces airs menaçaient d'être complètement oubliés et perdus. Et pourtant leur conservation intéresse à un haut point l'histoire de la mélodie aussi bien que l'ethnographie. Des musiciens de marque, à Paris, avaient déjà prié M. Ernest Gagnon, historiographe distingué autant que savant musicien, de recueillir ces rythmes indigènes. Cédant à leur désir et à un légitime intérêt pour tout ce qui concerne l'histoire des aborigènes du Canada, M. Gagnon put noter ceux de ces chants qui sont le plus caractéristiques. Une récente entrevue avec l'abbé P. Vincent, le seul peut-être qui possède exactement le souvenir de ces airs nationaux, a permis à l'habile musicien de compléter une audition de même genre faite il y a bon nombre d'années.

Avant de faire connaissance pour la première fois avec ces airs originaux et typiques, on lira avec un vif intérêt l'appréciation qu'en fait M. Gagnon. (2)

“Les chants des Hurons de Lorette, écrit Monsieur Gagnon, ont subi, d'une manière générale, les influences tonales et rythmiques résultant de l'audition fréquente

(1) *Hist. de la Nouv.-France*, tome III, p. 84.

(2) Les pages citées ont été écrites spécialement pour cette étude historique. Avec un désintéressement qui n'a d'égal que sa parfaite courtoisie, M. Gagnon a bien voulu réserver aussi pour ce chapitre la primeur de sa transcription des chants hurons.

des chants européens. Quelques-uns cependant sont d'une originalité frappante, comme le chant de la "danse ronde" et le chant de la "découverte", que l'on verra plus loin.

"Tous les chants profanes des Hurons doivent être accompagnés des *chichigouanes* ou des tambours.

"Le *chichigouane* ordinaire est une corne de bœuf partiellement remplie d'osselets ou de petits cailloux, que l'on agite à intervalles réguliers et rapprochés, pour marquer les subdivisions des périodes rythmiques et les battements des pieds des danseurs. Chez les Iroquois, on se servait de courges (citrouilles ayant la forme de gourdes) pour remplacer les cornes de bisons. Le *chichigouane* est un instrument exclusivement rythmique. Les Sauvages de la Nouvelle-France ne faisaient usage d'aucun instrument mélodique ou harmonique.

"Le tambour jouait un grand rôle dans les pratiques superstitieuses des Sauvages. La forme des tambours hurons était à peu près celle des tambours basques.

"Les mélodies transcrites ci-après se chantent avec une foule de petites notes *qui en font le charme*, comme disait le Père Marquette en parlant des chants des Illinois, mais qui échappent à toute notation.

"Cela me rappelle un souvenir personnel assez lointain que l'on me permettra de consigner ici. C'était en 1859; j'arrivais de France et d'Italie, et je voulais faire une étude des tonalités en consultant les gosiers indigènes. Je me rendis à Lorette et j'y fus présenté à Madame Philippe Vincent, femme du chef de ce nom, appelée aussi *Orité*, ou la Tourte. Je fis connaître l'objet de ma visite, et Madame Vincent voulut bien me chanter, à plusieurs reprises, avec une parfaite complaisance, la mélodie si originale *Okiorioua ouarissaoué*, avec accompagnement de *chichigouane*. Lorsque je crus avoir noté cet air avec le rythme et les intervalles voulus, je le chantai à mon tour et je demandai à la chanteuse huronne si j'avais

réussi à le bien saisir. Mon interlocutrice, qui ne savait pas déguiser la vérité, secoua la tête et me dit ce mot charmant: "Vous le chantez bien, mais vous ne le *menez* pas bien."

"Les appoggiatures minuscules, les sonorités nasales, les heurts, les notes coulées avec inflexions du terroir, je n'avais rien noté ni rendu de tout cela. Je ne le *menais* pas bien: on ne pouvait mieux dire.

"Les Hurons actuels de Lorette ne connaissent pas la signification des paroles qu'ils chantent sur leurs airs indigènes profanes. Leurs ancêtres comprenaient-ils eux-mêmes ces paroles? Lescarbot déclare que les Souriquois d'il y a trois siècles ne comprenaient rien à ce qu'ils chantaient dans leurs jongleries. Il dit aussi que le mot *alleluia* était souvent répété par ces Sauvages infidèles dans les chants qui accompagnaient leurs "magies," et il suppose que le démon leur suggérait ce mot afin de se faire louer dans les termes mêmes employés par les fidèles pour louer le Seigneur.

"Nos Hurons de Lorette ignorent les pratiques superstitieuses des peaux-rouges d'autrefois. Kalm écrivait, en 1749, que ces Indiens de Lorette étaient presque entièrement francisés; et cependant, après un siècle et demi, en 1900, les habitants de la bourgade ont encore quelque chose du type et de l'allure de l'Indien d'autrefois.

"A part les quatre chants qui suivent, les Hurons de Lorette ne chantent plus guère dans leur idiome particulier que des messes, des hymnes, des motets adaptés au plain-chant et un certain nombre de cantiques ajustés sur des airs français. Les livres de chant des Hurons remontent à la période des martyrs: ce sont des traductions et des compositions que l'on a attribuées au Père Chaumonot, au Père Ragueneau et au Père de Brébeuf lui-même."

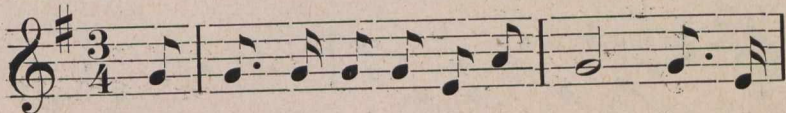
NOTRE-DAME DE LORETTE

DANSE RONDE

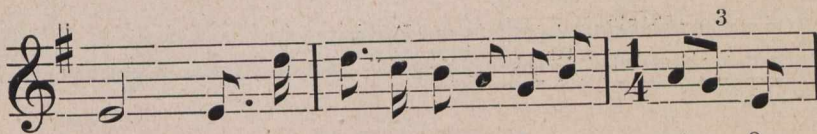
CHANT HURON

Chanté par *Orilé* — la *Tourte* — femme du chef Philippe Vincent.

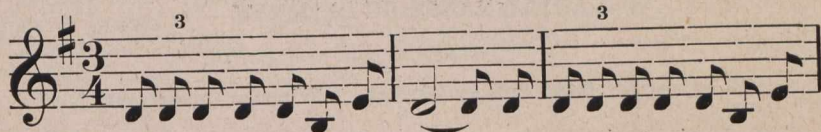
*Moderato.*



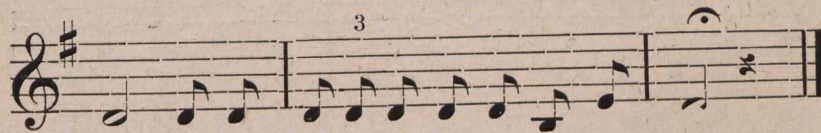
O - kio - ri - oua oua - ris - sa - - oué, Tsi - sa -



koué, Yé o - kio - ri - oua oua - ris - sa - - oué, O -



kio-ri-oua - ki oua-ris - sa - - oué. O - kio-ri-oua-ki oua-ris - sa -



oué. O - kio - ri - oua - ki oua - ris - sa - - oué.

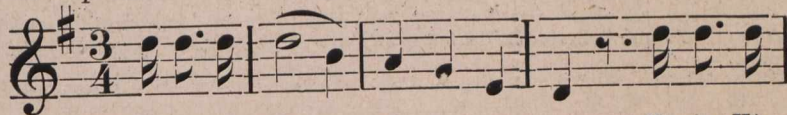
Dans le chant qui précède, chaque battement du chichigouane représente la valeur d'une croche.

DANSE DU CALUMET

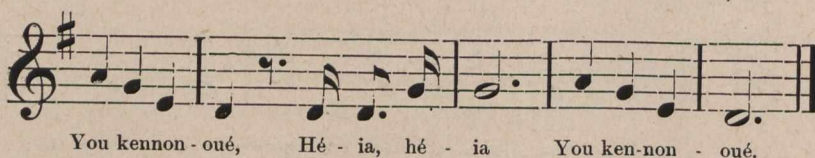
CHANT HURON d'origine-iroquoise

Chanté par M. Prosper Vincent (*Saonatanin* — l'Homme du Souvenir) fils du chef Philippe Vincent.

*Con spirito.*



Hé - ia, Hé - ia — You - ken - non - oué. Hé - ia, Hé -



On répète indéfiniment pendant que l'on improvise une pantomime.

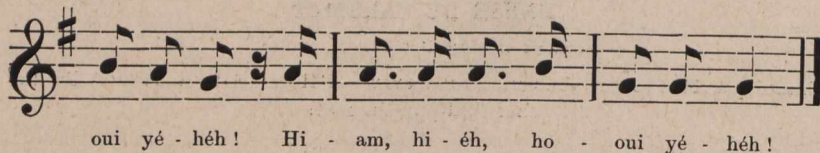
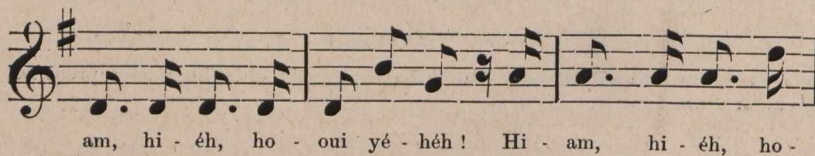
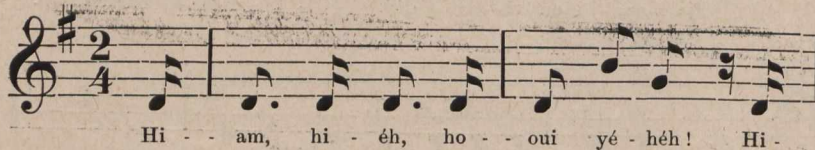
Dans ce chant de la " Danse du Calumet " chaque battement du chichigouane représente la valeur d'une noire.

### AUTRE DANSE DU CALUMET

#### CHANT HURON

Chanté par M. l'abbé Prosper Vincent, " l'Homme du Souvenir ".

*Moderato.*



On répète ce chant indéfiniment, tant que dure la danse-pantomime du Calumet, chaque battement du chichigouane représentant la valeur d'une croche.



DANSE DE LA DÉCOUVERTE

CHANT HURON

Chanté par le chef F.-X. Picard (*Tahourenché* — Point du Jour).

*Moderato.*

*ff*

oué - ni - a, oué - ni - a, oué - ni - a, oué - ni - a,  
 oué - ni - a, oué - ni - a, oué - ni - a, oué - ni -  
 a You oua ta - né - ha, You  
 oua ta - né - ha, oué - ni - a, oué - ni - a,  
 oué - ni - a, oué - ni - a, oué - ni - a,  
 oué - ni - a, oué - ni - a, oué - ni - a.

On recommence indéfiniment ; puis le danseur fait signe qu'il a découvert un ennemi ; alors on chante ce qui suit :

*Allegro.*

You ken - non - oua - ké - rin, You kin - chi - can - non -  
 ouak, You ken - non - oua - ké - rin, You kin - chi - can - non -

ouak, You ken-non-oua-ké-rin, You kin-chi-can-non

oua, oua, oua, oua, oua, oua, oua, oua! (*Cris de guerre.*)

Lancez une note très forte en fausset, et frappez en même temps sur votre bouche avec la main, à plusieurs reprises : vous aurez le cri de guerre des Hurons.

Dans le journal manuscrit de F.-X. Tahourenché, on trouve le texte suivant de la même chanson de guerre, avec traduction et rubrique pour le chanteur et le danseur.

1o. Sesnia (8 fois) : ndio Satonnia (bis), Sesnia (5 fois).

Explication. C'est un guerrier qui dit :

" Je peux aller à la guerre."

Il arrive devant les chanteurs et dit :

Thiaha	Alehi8ahe
" Je t'avertis.	Je pars. "

2o. Inon8akeren onk8et sikennon8ak (Bis).

" Je vais faire coup tout-à-l'heure."

Il revient au chanteur et dit :

Atikio ko8anen akhelen 8astonleronon.  
" J'ai vu un grand nombre d'ennemis."

Il se traîne sur le ventre pour surprendre ses ennemis ;  
il tire.

3o. Sesheshia (Bis).

Il se réjouit de ses prisonniers et de ses chevelures. Il  
revient encore au chanteur et dit :

Alatakiedaon akie.  
" Je vous amène des prisonniers."

Le chanteur dit :

Etsihenret.  
" Fais le cri de guerre."

L. St-G. Lindsay, Texte.

(A suivre)



## A DES SŒURS D'APOTRES

**V**OUS qui comprenez la sainte parole,  
Vous qui contemplez la chaste auréole  
De Jésus Martyr,  
Vous n'avez pas dit cette plainte immonde  
Qu'hélas répétaient les joyeux du monde  
Les voyant partir.  
Vous n'avez pas dit : " C'est pour des chimères  
Que vous briserez le cœur de vos mères,  
Jeunes gens sans cœur ? "  
Vous n'avez pas dit : " Amis qu'on abuse,  
Restez avec nous, ici l'on s'amuse,  
Haine à la douleur."  
Pour vous et pour nous la grâce divine  
A mis dans la plaie où plonge l'épine  
Un baume sacré.  
Pour eux la souffrance est une misère,  
Mais nous, nous l'aimons comme un saint mystère :  
Jésus a pleuré.  
Du monde odieux fuyons toute chose ;  
Sur le sein du Christ notre espoir repose  
Et c'est le bonheur.  
D'autres rient hélas ! bien triste est leur âme.  
Ici-bas le cœur a ce qu'il réclame  
En vous seul, Seigneur.  
Et ce qui pour nous est douceur suprême,  
C'est de retrouver tous ceux que l'on aime  
Chastes et pieux.  
Autour de Jésus, charmante famille,  
Comme auprès d'un feu qui chante et qui brille,  
Des enfants joyeux.

L'abbé Lelou.

# LA POLITIQUE CANADIENNE

JUGÉE A L'ÉTRANGER.

---

(*Suite et fin*)

---

Quels sont les principes qui distinguent là-bas un conservateur d'un libéral? Il est fort malaisé de le dire. Les libéraux ne sont pas toujours libéraux et les conservateurs le sont quelquefois. Ils gouvernent le pays les uns après les autres sans qu'il soit facile de voir en quoi leur politique diffère. Les libéraux étaient autrefois libre-échangistes. Maintenant qu'ils sont au pouvoir, ils maintiennent le régime de protection établi par leurs prédécesseurs. En réalité, comme du temps de Thiers, c'est l'éternelle histoire de la chanson que chacun prétend chanter mieux que l'autre. Lorsque les libéraux sont au pouvoir, les conservateurs les accusent de dilapider les finances, de rompre l'équilibre du budget, de ruiner le pays. Quand les conservateurs gouverneront à leur tour, ils subiront sans doute les mêmes attaques. Ce qui empêche les partis canadiens de se constituer un programme, c'est l'extrême diversité de leur personnel. Parmi les libéraux, il y a des Français catholiques, des Écossais presbytériens, des Anglais évangéliques, des Irlandais, et l'on pourrait en dire autant des conservateurs! Comment espérer que des hommes aussi différents par la race, la langue, la religion pourront s'entendre sur un ensemble complet de réformes précises? C'est pourquoi les partis canadiens n'ont pas de programme historique et ne peuvent pas en avoir. On est tenté de s'imaginer que, dans ces conditions, les limites des partis sont aussi indéterminées que leurs programmes et que les hommes politiques canadiens passent d'autant plus

facilement d'un camp dans l'autre qu'ils y retrouvent des idées analogues et les mêmes procédés de gouvernement. Les choses ne se passent pas ainsi cependant, et le parti canadien est constitué avec une rigueur que l'Angleterre elle-même ne connaît pas. C'est une institution quasi sacrée, qu'on n'abandonne qu'au prix de sa réputation et de son avenir. On lui doit jusque dans les moindres votes une fidélité complète, et toute fantaisie individuelle est sévèrement jugée. Il faut voir la façon dont les journaux traitent le membre infidèle! Aucun sarcasme, aucune attaque ne lui sont épargnés. Les mots de transfuge, de traître ne semblent pas assez forts pour qualifier la lâcheté de son action: indignation assez ridicule si l'on songe que, dans les circonstances ordinaires, on peut changer de parti sans changer appréciablement de programme! Chose plus compréhensible si l'on considère que le parti est une sorte de club, de confrérie, d'association d'hommes marchant à la conquête du pouvoir et partageant ensemble la bonne et la mauvaise fortune. On peut dire de la sorte que, dans la vie politique canadienne, les hommes jouent souvent un plus grand rôle que les idées. Il n'y a pas toujours de grave question sur le tapis et, sur les affaires courantes, le programme des deux partis est la plupart du temps analogue. On vote alors sur les hommes plutôt que sur les principes: le parti qui possède des orateurs connus, des hommes d'Etat déjà célèbres, un chef surtout dont le nom et le talent s'imposent, a grande chance de triompher, indépendamment, pourrait-on dire, du programme qu'il soutient. Il faut donc se garder, lorsqu'on juge la politique canadienne, des distinctions trop précises et des conclusions trop nettes; on serait sûr de tomber dans l'erreur.

C'est à la suite des élections libérales de 1896 que sir Wilfrid Laurier arriva au pouvoir. Il avait trouvé des partisans aussi bien parmi les Anglais d'Ontario que parmi les Français de la province de Québec. Sa grande et sympathique personnalité n'avait pas été étrangère à son succès et le Canada tout entier ne jurait que par lui. On inclinait alors, parmi les libéraux, à

une entente économique avec les États-Unis. Ce fut dans ce sens que sir Wilfrid Laurier travailla tout d'abord. Mais, avec sa finesse habituelle, il ne tarda pas à se rendre compte qu'il n'obtiendrait rien de Washington et que la barrière douanière américaine résisterait victorieusement aux efforts de sa diplomatie. Il se retourna délibérément vers l'Angleterre et, depuis lors, les rapports les plus intimes n'ont cessé d'exister entre la métropole et sa grande colonie. Au jubilé de la Reine, sir Wilfrid Laurier fut reçu avec des égards extraordinaires. Venant d'un Français, ses déclarations loyalistes firent un effet considérable et dès ce moment il fut, à tort ou à raison, considéré comme le chef de l'impérialisme canadien et colonial. A son retour au Canada, il proposait et faisait voter au Parlement un tarif de faveur pour les marchandises anglaises, sans demander le moindre avantage en retour. C'était un cadeau dans toute la force du terme, et l'Angleterre y vit à juste titre une preuve supplémentaire du loyalisme canadien. Les Anglais n'avaient pas assez de louanges pour Laurier; quant aux Français qui suivaient sa politique économique, sans être pour cela des impérialistes convaincus, ils se disaient: "C'est un Français, un des nôtres, soutenons-le." Le premier ministre avait réalisé ce miracle de contenter tout le monde. C'était trop beau pour durer. La guerre sud-africaine vint brouiller les cartes et réveiller des passions que la sagesse des générations précédentes avait su endormir.

Sir Wilfrid Laurier était Français et catholique; mais, avec sa conscience éclairée et droite, il se considérait comme premier ministre du Canada tout entier. Si ses préférences allaient plutôt, comme on peut le supposer, vers les Français et l'éloignaient des jingoes et de l'impérialisme intransigeant, il se rendait bien compte que sa situation de premier ministre *français* d'une colonie *anglaise* l'obligeait à une prudence, à un tact tout particuliers. Il n'avait pas vis-à-vis de l'impérialisme la liberté d'allures qu'aurait pu avoir un Anglais. Malgré ses beaux états de service, des adversaires hargneux pouvaient à la moindre

faiblesse crier à la grande trahison du Français Laurier et entraîner une bonne partie de l'opinion jingoe. Il fallait beaucoup de diplomatie pour louvoyer au milieu de tous ces écueils. D'un côté comme de l'autre, il était loin d'avoir ses coudées franches : s'il cédait trop aux Anglais, la fraction avancée des Français de Québec montrait les dents ; s'il résistait aux prétentions impérialistes, les Anglais d'Ontario ameutaient l'opinion aux cris de *french domination*. Laurier sentit qu'une attitude intransigeante lui était impossible et qu'elle serait même nuisible à l'élément français en faisant douter de son loyalisme. Il lâcha pied et se laissa entraîner par le courant impérialiste.

C'est à ce moment qu'éclata la guerre sud-africaine et qu'il fallut décider si le Canada y prendrait part. La grande majorité des Anglais-Canadiens voulait donner à l'Angleterre une preuve de sympathie. Parmi eux cependant, une minorité appréciable n'approuvait pas la guerre, ou craignait le précédent d'un envoi de troupes qui plus tard pourrait entraîner le Canada dans de nouvelles guerres. L'opinion française presque entière condamnait la politique de M. Chamberlain, mais dans les milieux politiques français on sentait bien qu'une opposition déclarée serait dangereuse. Sir Wilfrid Laurier pensa de même, et comme l'Angleterre attendait beaucoup de lui et le lui faisait fort bien sentir, il se fit presque plus royaliste que le roi et prit l'initiative de l'organisation d'un corps canadien pour la guerre sud-africaine.

Les Français du Canada ont un sens très remarquable de la politique et de ses compromis nécessaires. Bien que pro-Boers pour la plupart, ils suivirent leur chef. Il ne se produisit que des oppositions individuelles, au nombre desquelles il faut citer la courageuse protestation de M. Bourassa, député de Labelle, qui donna sa démission et se présenta devant ses électeurs pour les faire juges de sa conduite et créer un mouvement d'opinion. Il fut renommé avec une énorme majorité et rentra triomphalement au Parlement. Beaucoup pensaient au fond comme lui, même parmi les Anglais. Cependant la discipline du parti fut

plus forte que les préférences individuelles et M. Bourassa ne fut pas suivi. On admira son talent et son courage, mais la majorité libérale lui en voulut un peu d'avoir été trop franc et d'avoir fait passer la défense des principes avant les intérêts du parti; on le regretta d'autant plus que M. Bourassa représentait évidemment l'opinion de la province de Québec. La situation du ministère en parut ébranlée. On se demanda si Laurier ne paraîtrait pas désormais trop français aux Anglais, trop anglais aux Français, et s'il retrouverait aux élections de 1900 sa majorité de 1896. Les événements viennent de prouver que ces craintes étaient vaines.

Après les élections du 7 novembre 1900, sir Wilfrid Laurier conserve le pouvoir avec une majorité d'environ 60 voix dans une Chambre de 213 députés. C'est une des victoires les plus complètes que le parti libéral ait jamais remportées, d'autant plus que les principaux leaders conservateurs sont battus dans leurs propres circonscriptions. Ce qui est particulièrement intéressant dans ces élections, c'est le changement notable qui en résulte dans la composition de la majorité parlementaire. La grande province anglaise d'Ontario, qui en 1896 donnait 12 voix de majorité à Laurier sur 92 sièges, a passé aux conservateurs, et le ministère y est en minorité de 20 voix. Toutes les autres provinces au contraire ont voté pour les libéraux. A Québec, c'est un triomphe: sur 65 sièges, ils en enlèvent 58. Dans ces conditions, le ministère peut compter sur un nouveau bail de cinq ans.

Cherchons maintenant la cause de ce déplacement de suffrages. Québec a voté pour Laurier, Ontario contre. Cependant Laurier passe pour impérialiste. Comment se fait-il que la province anglaise par excellence l'ait abandonné? C'est sans doute au fond une question de races. Il y a entre les deux provinces une jalousie constante. Les Anglais d'Ontario ont toujours été exclusifs et mal disposés pour leurs voisins français. La différence de langue et de religion est une cause de séparation profonde. A Toronto, ville anglaise et protestante par ex-



cellence, on soulève et on entraîne l'opinion en dénonçant la tyrannie catholique des Français de Québec. C'est un de ces *leitmotivs* de la politique canadienne qui reviennent à chaque élection et qui réussissent toujours. Cette fois-ci, au milieu des excitations brutales de la guerre, de pareils encouragements à la discorde, répétés à l'envi par une presse sans scrupules, ont eu plus d'influence encore que d'habitude. A ces "purs" du nationalisme britannique, sir Wilfrid Laurier n'a pas paru assez pur, et ils l'ont mis en minorité d'autant plus facilement que le parti libéral ontarien manquait justement de ces chefs imposants qui sont si nécessaires au succès dans les élections canadiennes.

A Québec, la victoire libérale est complète. Ce n'est pas que les Canadiens-Français aient entendu voter pour l'impérialisme : ils y sont opposés, tout le monde le sait. Mais ils se sont dit qu'après tout il valait mieux soutenir un des leurs et maintenir un premier ministre français au pouvoir que de faire le jeu des véritables impérialistes anglais en combattant le cabinet libéral ; c'est ainsi que les Français se sont trouvés être en apparence les plus fidèles soutiens de l'impérialisme britannique.

Les résultats des élections ont été diversement jugés. "Victoire française !" crient avec rage les Anglais d'Ontario battus et pas contents. "Victoire impérialiste au contraire !" disent les journaux de Londres, pour qui sir Wilfrid Laurier reste l'incarnation de l'impérialisme colonial.

Où est la vérité ? A ne regarder que les résultats électoraux, c'est évidemment une grande victoire des Français. Ils ont fait passer presque tous les leurs, ils ont montré ce qu'ils sont, ce qu'ils peuvent, surtout ce qu'ils pourront plus tard, s'ils continuent à se développer comme ils l'ont fait jusqu'ici. A ce point de vue, les élections de 1900 sont faites pour leur donner grand courage, car elles prouvent de quel poids le vote français pèse dans la politique canadienne.

Mais au fond, la note juste est celle qu'ont donnée les journaux anglais. "Réjouissons-nous, dit par exemple la *West-*

*minster Gazette*, du succès de sir Wilfrid Laurier; il est tout dévoué à notre politique impérialiste et il est le seul homme d'Etat canadien capable de la faire accepter par les Canadiens-Français." Voilà un raisonnement très fin et très vrai. Laurier n'est sans doute pas impérialiste dans l'âme; mais il l'est par la force des choses; les Anglais voient donc en lui, à juste titre, un allié. D'autre part, il est parfaitement exact que les Canadiens-Français accepteront de lui, parce qu'il est Français, ce qu'ils condamneraient ouvertement chez un premier ministre anglais. Par suite de cette combinaison compliquée, les Français se trouvent donc, en fin de compte, travailler pour l'impérialisme.

Sir Wilfrid Laurier, objectera-t-on, ne pourrait-il pas s'appuyer résolument sur sa majorité française de Québec pour réagir contre le courant impérialiste? Un Anglais le ferait peut-être, mais la chose est impossible à un Français: ce serait creuser un gouffre entre Ontario et Québec, développer et exaspérer cet antagonisme latent des deux races qu'une sage politique a su apaiser jusqu'ici. Dieu merci, les Canadiens-Français ont toujours été assez sages pour renoncer à cette tactique intransigeante. Ils s'y briseraient à coup sûr, car les Anglais ne se résigneraient jamais à cette *french domination* qui leur serait intolérable. Les Français l'ont compris et ils préfèrent exercer dans l'Etat une influence moins provocante et plus réelle, sachant bien que le temps travaille pour eux et qu'ils sont désormais un facteur sans lequel on ne peut plus compter.

Sir Wilfrid Laurier est entièrement dans ces idées. C'est un homme de paix et de conciliation, un diplomate de premier ordre, qui ne brusquera jamais les choses et saura prévenir ou adoucir les heurts et les froissements. Les hasards de la politique l'ont amené à faire pour l'impérialisme plus qu'aucun de ses prédécesseurs anglais. C'est lui qui a rapproché le Canada de l'Angleterre et qui a fait à la mère patrie le cadeau d'un tarif préférentiel. C'est lui qui, au jubilé de la Reine, a mené le chœur des impérialistes coloniaux, et c'est encore lui qui a en-

voyé des troupes canadiennes dans l'Afrique du Sud. Si quelques mécontents, dans l'Ontario, trouvent que ce n'est pas assez, ils sont vraiment bien difficiles et les Anglais de Londres ne pensent pas comme eux. Sir Wilfrid Laurier est *persona grata* auprès du ministère impérial et quelque chose en rejailit sur ses amis français de la province de Québec. Ceux-ci le comprennent à merveille. Ils se disent qu'il vaut mieux être au pouvoir avec un programme de compromis que de s'épuiser dans une opposition stérile. L'impérialisme s'appuie sur eux; mais sous son ombre ils grandissent et prospèrent. La sagesse opportuniste des Anglais les a pénétrés et à leur école ils ont appris toutes les ressources de la politique.

Quelques Français de France pourront regretter cette tactique de temporisation. Il faut avouer que, malgré son compromis regrettable avec un principe dangereux, elle est la seule utile aux intérêts de la race française canadienne. A la faveur de la paix, les Français s'accroissent rapidement et sûrement, ils prennent dans les conseils de l'État une place de plus en plus considérable et peuvent avec confiance regarder l'avenir. Les intransigeants qui voudraient opposer les Français aux Anglais et soulever une guerre de race, sous prétexte que les Français sont dès maintenant assez forts pour lutter sous leur propre drapeau, commettent une erreur coupable et dangereuse. Du reste, ils n'existent pour ainsi dire point au Canada. S'il y a des défenseurs éloquents des principes, comme M. Bourassa, il n'y a point parmi les Canadiens-Français de semeurs de haine et de révolte. Que les Canadiens continuent donc la politique conciliante et pacifique qui leur a si bien réussi depuis un siècle. Ils ne peuvent mieux faire pour leurs propres intérêts et pour le développement de la race française en Amérique.

André Siegfried.



## ENCORE UN MOT SUR "L'AIGLON"

---

Les Etats-Unis ne comptent aucune autorité compétente, aucun législateur suffisamment élevé aux yeux de la nation, pour avoir le droit d'émettre des sentiments absolus au sujet d'une œuvre d'art.

" Et c'est heureux, dit M. Howells dans le *New York Herald*, que nous n'ayons pas d'autocrate attiré pour régler la pluie et le beau temps. Tous nous avons ainsi des droits égaux de parler à la communauté. Il est bon de laisser à l'initiative personnelle la liberté complète."

" Et c'est heureux, disait jadis Byron, avec sa petite note d'élégante méchanceté habituelle, car il faut croire à une femme, à une épitaphe, à n'importe quelle fausseté avant de croire à la critique :

" Believe a woman or an epitaph,  
" Or any other thing that's false, before  
" You trust in critics."

Est-ce heureux vraiment ? Ce serait bien difficile à juger, car si d'une part le peuple a besoin d'une conduite pour diriger son goût, ses inclinations, son engouement, il est certain que la critique use trop souvent de son pouvoir mauvais pour lancer un ouvrage de peu de valeur, et étouffer un chef-d'œuvre.

Pour les intelligences qui ne veulent pas voir par elles-mêmes — ou qui ne savent pas — la critique aura toujours son utilité actuelle : on aimera toujours à marcher sur les brisées d'un autre, le principe du moindre effort n'est pas près d'être aboli.

Ceci posé, nous sommes bien à l'aise pour apprécier la critique de M. Howells sur l'*Aiglon* de Rostand.

Selon lui "L'Aiglon is made up of the lumber of Bonapartism. The play is puerilized by the puerility of the protagonist: rather tall words, but they express my meaning. I consider that melodrama is inferior art."

O bon maître, il ne faut pas confondre la puérité avec l'enfance. Vous avez déjà vu, n'est-ce pas, l'image où le duc de Reichstadt se dresse dans les plaines de Wagram, les bras éperdument tendus en haut, sur son cheval d'officier; et bien, c'est là tout le *sketch* du drame, le drame de l'hérédité physiologique, qui met aux prises le sang des Habsbourg et des Bonaparte, le drame de l'hérédité morale qui expie sur le fils les fautes du père. Comme Rostand l'a dit lui-même:

Grand Dieu ! ce n'est pas une cause  
Que j'attaque ou que je défend,  
Car ceci n'est pas autre chose  
Que l'histoire d'un pauvre enfant.

En tout cela je ne vois rien de puéril, rien, pas même les enfantines réparties du petit roi de Rome, porteur de l'avenir.

Des grands mots, dites-vous, mais ils sont en rapport avec la taille du sujet le plus formidable que Dieu ait donné à la nation française et à l'humanité pour manifester sa puissance providentielle. Sans doute ils sont d'une splendeur qui éblouit, mais ils sont aussi d'une vérité qui émeut jusqu'au plus intime de l'âme et, vrai, je ne puis pas davantage être d'accord avec vous quand vous dites: "Rostand's play is literary, but he has a false view of human nature. Of course he is absolutely sincere in his perception, but it is a false conception none the less, in my opinion."

Il paraît que M. Rostand doit venir prochainement aux États-Unis: il faut espérer que pour ce moment-là, M. Howells aura modifié son opinion.

Jean de La Bassée.

Cohoes (N. Y.), 1er septembre 1901.



# DESILLUSION

Avec trente-deux gravures, par M. MAS.

## I

**C'**ÉTAIT un dimanche de novembre, un jour gris, froid, morne, où sous la couche de brouillard qui le noyait d'ombre, Paris perdait la gaité de son animation coutumière.

Alexis d'Érizel, dans la petite chambre maussade qu'il habitait au troisième, sur la cour, rue du Croissant, fumait une cigarette, près du poêle demi-éteint, qui chauffait à bon compte son modeste appartement, et devant la tôle sombre qui répandait incognito la chaleur autour d'elle, sans en laisser deviner le rayonnement, mélancoliquement, il songeait...

Il songeait à sa prime jeunesse, à la province où elle s'était écoulée, à la lueur des grands feux de bois de la maison familiale, qui réchauffaient, par leur vision, aussi bien l'âme que le corps, à ce confort relatif où il avait vécu son enfance, à ses parents disparus, à ses rêves évanouis... Il songeait!...

Il se revoyait écolier dans la bonne ville d'Abbeville, où son père était receveur d'enregistrement. Grâce à ses appointements, venant aider ses modestes revenus, M. d'Érizel vivait à l'aise; sa femme partageait ses goûts simples, ils n'avaient qu'un fils, Alexis, et étaient heureux...

Comment à ce fils, — alors que tous deux ignoraient l'ambition et, se contentant à merveille de leurs modiques ressources, n'attachaient à la fortune que le prix qu'il convient, ne la regrettant ni ne la désirant — comment à ce fils naquit cet amour immodéré de l'argent, qui fut le mobile de toutes ses actions? par quel atavisme mystérieux ou lointain s'était allumée en lui cette soif de l'or, qui, dès les premières manifestations de la raison, avait dominé, au moins dans ses projets d'avenir, tous ses autres sentiments? Nul n'aurait pu le dire.

Aussi haut qu'il pouvait remonter dans ses souvenirs, Alexis d'Erizel y retrouvait le désir d'être riche.

Il n'avait souffert, pourtant, aucune de ces privations qui peuvent éveiller la pensée d'un dédommagement ou d'une revanche. Il avait été aimé, soigné, choyé comme un petit roi, un refus ne s'était jamais opposé à ses juvéniles caprices, il avait été un privilégié de l'enfance. Jamais, non plus, il n'avait entendu ses parents se plaindre d'un sort dont ils étaient sagement satisfaits, et cependant, déjà, dans ses raisonnements enfantins, revenaient souvent ces mots : "Quand je serai riche!" prononcés avec l'autorité d'une certitude formelle.

Malheureusement, cette ambition qui eût dû, par un rationnel désir de réalisation, exciter son courage à l'étude et le développement de ses facultés intellectuelles, était restée, toute sa jeunesse, latente en lui. Il désirait la fortune, mais l'attendait de pied ferme, sans faire un pas au-devant d'elle, sans acquérir l'instruction qui pouvait l'aider à y parvenir.

Sa nature paresseuse et nonchalante, ne trouva pas un stimulant suffisant dans le but qu'il s'était proposé, et auquel l'assurance vaine de l'atteindre l'empêchait de tendre efficacement.

Ses études furent longues et incomplètes et il arriva au jour de choisir sa voie, de se faire une position, sans y penser, et sans s'être muni du bagage scientifique indispensable. La nécessité était là qui le talonnait. Il ne pouvait songer à vivre de ses rentes, trop restreintes. Son père, à la retraite maintenant, et dont l'aisance se trouvait, de ce chef, un peu diminuée, n'é-

tait pas en mesure de lui servir une suffisante pension; et, du reste, l'eût-il pu, qu'il ne l'eût pas voulu; il avait travaillé toute sa vie et entendait que son fils l'imitât. Il multiplia donc les démarches et, au bout de quelques mois, — Alexis, ayant satisfait aux exigences du service militaire qui, à cette époque, se bornaient à un an de séjour sous les drapeaux, — Alexis entra au ministère des Finances, aux appointements de 1.200 francs.

C'était loin de ses rêves d'or!

Il s'en aperçut le premier soir où, loin des siens, il se trouva dans sa petite chambre à 30 francs par mois, seul loyer que lui permit sa bourse. Et il commença dès lors à regretter le passé, et tant d'années perdues en une insoucianta paresse, sans qu'il lui parût possible de les regagner par le travail...

C'était toujours là un moyen d'arriver à la fortune qu'instinctivement il repoussait, et cet autre, l'économie, ne lui était pas moins antipathique. Il aurait voulu devenir riche tout à coup, fabuleusement riche, sans prendre aucune peine, et l'être, non pour thésauriser, mais pour s'accorder toutes les facilités, toutes les jouissances, tous les plaisirs et tous les luxes réservés aux seuls millionnaires.

Cet état d'esprit devait fatalement le mener au jeu et l'y conduisit en effet. Mais pas au tapis vert, à la satisfaction malsaine, sans doute, et poignante de tenir des cartes qui, suivant que l'une ou l'autre tomberont de vos doigts, décideront de votre destinée... Ce plaisir le laissait indifférent; c'est à la Bourse qu'il porta ses efforts.

Ils furent d'abord très restreints: quelques louis qu'il rognait à grand'peine sur ses appointements et la petite somme que lui donnait son père. La chance sourit à ses essais timides; peu à peu Alexis vit s'arrondir son petit capital de spéculation. Dès lors, il reprit courage; avec plus de confiance que jamais il accompagna tous ses projets de son fameux "Quand je serai riche!" car il se croyait en main le moyen de le devenir.

Il continua donc de jouer avec une prudence que lui imposait la modicité de ses ressources, et que le succès ne cessa de cou-



ronner. Il n'y avait, lui semblait-il, plus que patience à prendre, végéter encore quelques années, puis, lorsqu'il serait maître de son patrimoine, pouvant répéter sur une échelle plus vaste ses opérations, elles le mèneraient vite à l'opulence.

Cette perspective lui faisait d'avance considérer très froidement le jour où il serait orphelin. Non qu'il n'aimât pas ses parents, mais c'était un garçon absolument dénué de sensibilité : la passion de la richesse, qui dominait sa vie, avait étouffé en lui l'expansion de tout autre sentiment. Il ne désirait pas la mort de ses parents, mais comme c'était une circonstance inévitable, il s'y soumettait d'avance, songeant, non au chagrin qu'elle lui causerait, mais aux avantages qui en pourraient résulter pour lui.

Ce jour vint trop vite : l'un après l'autre, dans l'espace de deux ans, il vit, l'œil sec, disparaître son père, puis sa mère, et dès lors en possession de tout son avoir, il commença les spéculations qui, à son sens, devaient le décupler.

Pressé d'arriver au but, il se départit un peu de sa primordiale prudence. Il en fut bientôt puni par quelques pertes sérieuses, qui eussent dû lui apprendre la sagesse ; il n'en fut rien. Il ne pensa, au contraire, qu'à les réparer, oubliant que les causes multiples, — et toujours ignorées quant au fond mystérieux des choses, — qui les lui avaient infligées, avaient autant de chance de se répercuter que de disparaître.

Il y eut pourtant quelques alternatives, quelques hauts et bas dans cette entreprise. Quelle que soit la science que l'on puisse posséder des questions financières, elle n'en fait pas moins de toute spéculation, — où l'imprévu et l'inconnu ont deux parts égales, — un jeu de hasard. Il gagna, puis il perdit ; regagna, reperdit de nouveau, et, en deux ans, la petite fortune, laborieusement amassée pour lui par ses parents, sombra entière dans le gouffre.

Devant la catastrophe finale, son optimisme l'avait abandonné, il ne disait plus : " Quand je serai riche ! " mais : " Si j'avais été riche ". Et il désespérait, maintenant, de l'être jamais.

Au milieu de ces orages financiers, ses bénéfices n'avaient jamais été assez considérables ni assez stables pour lui permettre d'abandonner ses modestes fonctions. Il les remplissait méthodiquement, sans entrain, sans zèle, mais assez consciencieusement pour avoir obtenu l'avancement d'usage. Il était maintenant sous-chef de bureau, il avait changé d'appartement, descendu un étage, pris sa pension dans un restaurant un peu plus confortable. Dans quelques années, un autre avancement, antérieurement prévu, lui permettrait sans doute de descendre encore d'un étage et de dîner sur le boulevard, c'était tout ce que l'avenir lui réservait de meilleur, tout ce qu'il pouvait en espérer.

Il s'en rendait compte, et cela le navrait... Il avait aussi fondé quelque espoir sur un mariage riche, mais, après les autres, celui-là encore s'était dérobé. Sans doute il eût trouvé à se marier, car il était joli garçon, bien élevé, sérieux, rangé, et n'avait pas dépassé la trentaine; mais, pour lui qui n'avait que sa place, une dot de cent mille francs était le *summum* par excellence, et il ne lui suffisait pas. Traîner misère à deux? Ah! mais non! La négation des joies de l'affection, de la famille, du foyer, le laissait indifférent. Il ne voyait, dans le mariage, s'il ne lui apportait la fortune, qu'une femme à nourrir, des enfants à élever, des privations à s'imposer, des inquiétudes à subir; et la compensation d'une tendresse sincère et partagée, d'une main amie dans la sienne, de bras d'enfants autour du cou, était, à ses yeux, absolument insuffisante.

Il avait cherché à s'introduire dans le monde des millionnaires, avait fait valser de délicieuses *misses* américaines, mais, malgré sa bonne volonté, tous ses *flirts* n'avaient eu que la durée d'un soir de bal. Lorsqu'au lendemain de ces fêtes, encouragé par les faveurs obtenues, il avait timidement fait entendre qu'il désirait plus et mieux, immédiatement on avait fermé la porte au nez de ses ambitions. Dans un salon, le joli homme, élégant, distingué qu'il était, avait droit de cité, mais lorsqu'on l'apprenait modeste employé de ministère, — "rond-de-cuir",

comme disaient irrévérencieusement quelques-unes de ces demoiselles, — et sans fortune, toutes les héritières lui tournaient le dos.

Il en enrageait ! Ah ! s'il avait pu pendant six mois mener l'existence brillante qui l'aurait rapproché de ces étrangères, monter à cheval, le matin, au Bois, avec elles ; les suivre aux courses, au théâtre, partout où leurs caprices, souvent ruineux, pouvaient les mener ? . . . Six mois seulement, faire figure, tenir bon à côté d'elles, cela eût bien été le diable qu'il n'en décrochât pas une !

Mais comment faire ? . . . Il n'avait plus rien, rien. Et eût-il même, par miracle, économisé et, avec cela, gagné au jeu la somme suffisante pour risquer ce hasard suprême, qu'il n'eût pu se rendre libre sans quitter son gagne-pain quotidien, et c'eût été démence de le sacrifier à l'aléa d'un succès si problématique.

Et dire qu'il en serait toujours, toujours ainsi ! . . . C'était cette pensée qui, en ce soir de novembre, rendait si tristement songeur Alexis d'Erizel. La veille, il avait encore eu une déconvenue : une veuve très riche, sur l'âge de laquelle il fermait volontairement les yeux, avait semblé, depuis quelque temps, agréer ses hommages ; il avait jugé le moment opportun pour en déclarer le motif, et s'était fait rembarrer. Oh ! mais rembarrer ! . . .

— Je croyais pourtant lui plaire, murmurait-il, mâchonnant sa cigarette. Il est donc dit que pas une femme, si elle a quelques rentes sérieuses, ne s'éprendra de moi, tandis que de petites sottes sans le sou m'adorent ! Cette jeune dinde d'Anaïs Thirvenet, par exemple, je l'affole. Elle est jolie comme un amour avec ses yeux noirs et sa peau blanche ; hier, en faisant ma déclaration à Mme Frusselle, je la regardais, pour m'inspirer, car, en sa robe rose, elle était à croquer, mais si elle croit que je vais l'épouser avec ses trois mille francs de revenu ! . . .

Alexis en était là de ses réflexions lorsqu'un coup discret, frappé à sa porte, vint l'en tirer.

— Entrez!

C'était le concierge.

— Une lettre pour Monsieur, dit-il; comme je vais à l'étage supérieur, j'ai pensé être agréable à Monsieur en la lui montant.

— Merci bien, répondit Alexis, tout surpris d'une prévenance à laquelle son cerbère ne l'avait pas habitué.

Il en trouva l'explication dans le blason qui fleuronait l'enveloppe.



— Oh! oh! fit-il, le bonhomme a flairé là une lettre d'un personnage d'importance, et, comme il est opportuniste, il prend ses précautions. Mais qui donc m'écrit? Je ne connais ni ce cachet, ni cette main, et le timbre de la poste est effacé.

Prenant son canif, Alexis ouvrit le message: il était très bref.

— Tiens, fit-il indifférent, Elisabeth est morte, je ne m'attendais guère à cette nouvelle.

Il replia la lettre et, pour toute oraison funèbre, roula une nouvelle cigarette.

La comtesse Elisabeth de Cramans, dont un ami de la famille lui annonçait le décès, était sa cousine germaine. La sœur de son père, Mlle d'Erizel, qui avait été merveilleusement jolie, avait épousé, par amour, vers ses vingt ans, un industriel du Nord, plusieurs fois millionnaire. Ce ménage n'avait eu qu'une enfant, Elisabeth, qu'ils avaient mariée au comte César de Cramans.

Ils étaient morts tous deux, maintenant, et voici, qu'inopinément, après trois ou quatre ans de mariage, leur fille allait les rejoindre dans la tombe.

Alexis aimait sa cousine autant qu'il était susceptible d'aimer quelqu'un, c'est-à-dire par rapport à lui, aux avantages qu'il pouvait retirer de cet attachement, ou aux bienfaits reçus qui, à ses yeux, le légitimaient. C'est par ces derniers liens qu'il était uni à Mme de Cramans. Elle était très bonne pour lui, l'avait plusieurs fois reçu dans sa terre de Mirebois, qu'elle habitait une partie de l'année, passant l'autre dans le Midi, non qu'elle fût délicate, mais par goût de grande dame à qui la fortune permet l'accomplissement de toutes ses fantaisies. Elle ne revenait à Paris qu'au printemps.

Là, Alexis la voyait encore, elle l'invitait souvent, elle s'était même, mais sans succès, occupée de son avenir...

Ce souvenir lui valut du jeune homme, à la réflexion, un léger soupir de regret. Vraiment, la perdant, il perdait... Son mari, avec lequel elle était si tendrement unie qu'on les citait comme un exceptionnel ménage d'amoureux, s'était toujours montré très accueillant pour Alexis, mais il était à présumer que, sa femme disparue, il ne se préoccuperait plus guère de ce parent, auquel il ne s'intéressait que pour elle. Alexis, du moins, jugeant les autres d'après lui, le supposait ainsi. Et sa mémoire lui retraçant les fins dîners de l'hôtel de la rue de Malignan, les coupons de loge à l'Opéra ou aux Français, les chasses d'automne à Mirebois, il conclut, plus affirmativement encore, que la mort de la comtesse de Cramans était une perte pour lui.

Ce sentiment lui fit ouvrir la lettre, si légèrement parcourue, pour savoir quel jour sa cousine avait fermé les yeux.

Il relut.

“ Monsieur, le comte de Cramans, accablé par la plus grande et légitime douleur, me charge de vous faire part de la perte cruelle qu'il vient de faire en la personne de la comtesse de Cramans, enlevée hier soir à sa tendresse, à la suite de couches difficiles. Les obsèques de cette femme de bien, qui ne laisse après elle que des regrets et des souvenirs de sa bonté, auront lieu, le mardi 26, à 11 heures, en l'église de Mirebois. Des voitures seront à la gare. . . etc.”

— Ah bien! fit Alexis s'interrompant, s'ils croient, le comte et son ami que, dans cette maison, et par cette température, je vais me transporter à deux ou trois cents kilomètres dans une campagne perdue, pour enterrer ma cousine? Grand merci! On fera bien la cérémonie sans moi. Je vais envoyer un mot à Césaire, lui expliquer que je suis retenu, empêché. . .

Ayant consulté sa montre et constaté qu'il aurait encore le temps d'écrire cette lettre et de la porter à la poste avant l'heure de son dîner, il déchira, par la lueur soudaine d'une allumette, l'ombre grandissante de l'appartement, mit le feu à une petite lampe, posée sur l'étroit bureau qui en occupait le coin le plus sombre, et, prenant une feuille de papier, commença, de sa belle écriture large et nette d'employé expéditionnaire.

“ Mon cher cousin.”

Puis, il s'arrêta, les idées ne lui venaient pas. L'absence totale de toute sensibilité le rendait inapte aux termes de condoléance, aux formules de sympathie, aux banales consolations. Ignorant les douleurs du cœur, il jugeait exagérées et ridicules les protestations de tristesse ressentie, de part prise au grand malheur, de larmes versées, et il restait devant sa page blanche, ne trouvant rien à dire.

Pour s'inspirer, il pensait à sa cousine, à ce qu'il avait su de sa vie, de son amour pour son mari, de l'union de leur ménage. À ce sujet, quelques mots vinrent sous sa plume. . . Il songea

alors à la soudaineté de sa mort, au moment où un nouveau lien allait resserrer ceux qui unissaient l'heureux ménage. Il ignorait les espérances de famille de sa cousine, mais l'ami avait parlé de couches difficiles. Il pouvait donc encore placer l'enfant récemment né au rang des consolations à offrir...

Mais, à cette pensée, il eut un sursaut : cet enfant vivait-il qu'on n'en disait rien, pas même son sexe ? S'il n'existait plus ? Elisabeth, qui n'en avait point eu encore, mourait sans héritier direct ?...

L'émotion fit trembler ses doigts : sans autre héritier direct que lui, lui, son seul parent proche ! Il était donc possible que l'immense fortune que la comtesse de Cramans tenait de ses parents lui revint à lui, leur neveu ?

Il essuya, sur son front, une sueur...

Jamais il n'avait songé à cette hypothèse. Elisabeth était plus jeune que lui, robuste et bien portante. Mariée depuis cinq ans, elle avait eu déjà un espoir de maternité, qui avait été déçu avant l'heure de sa réalisation. Personne ne mettait en doute qu'il ne se renouvelât bientôt, ce qui était arrivé ; mais l'enfant existait-il ?...

Alexis réfléchit un moment, puis, déchirant la lettre commencée :

— J'irai à l'enterrement, dit-il.

## II

Il partit dans la nuit et le lendemain, à 10 heures du matin, débarquait à la halte qui desservait le village et le château de Mirebois.

Nombreux étaient les voyageurs pour la même destination, mais il n'en connaissait aucun. Il monta au hasard dans la première voiture où il trouva une place libre, et parcourut ainsi, silencieusement, à l'allure fatiguée des chevaux de louage, le court trajet du chemin de fer au château, trajet qui s'effectuait surtout à travers l'immense parc.

Alexis le considérait par la vitre embuée, qu'il essayait souvent pour reconnaître une allée, un carrefour, où il s'était promené, où il avait chassé. Il cherchait à évoquer les souvenirs des jours meilleurs où il était venu, à Mirebois, trouver l'accueil amical et joyeux de sa cousine, pour éloigner, par ces reminiscences, l'impression pénible du lugubre retour en ce logis hospitalier, car elle le poignait un peu. D'autres pensées occupaient encore son esprit et l'aidaient à se distraire de l'émotion involontaire contre laquelle il voulait réagir; d'autres pensées, les dominantes en lui, toujours, celles qui l'avaient amené ce matin-là, dans ce coin perdu d'Artois: des pensées d'intérêt. L'enfant existait-il ou non? Il eut un instant la tentation de le demander à ses compagnons de voyage, mais lui, que l'on saurait bientôt un parent proche, très proche, entamer la conversation par cette question, qui pouvait trahir ses secrètes préoccupations, c'était équivoque, et Alexis possédait trop le sens des convenances pour la risquer. Il patienta donc, mais, lorsqu'au tournant d'une avenue le château apparut, tout blanc, éclairé par le soleil d'automne, encadré de l'or bruni des rares feuilles qui demeuraient encore aux arbres des massifs, il eut un trouble intime et profond en songeant que, si le petit être problématique qui avait causé ce deuil n'existait pas, ce magnifique domaine, héritage des parents de la comtesse de Cramans, pouvait, un jour, être le sien.

Quelques obstacles qu'il pût y avoir encore, même en ce cas, à une telle probabilité, elle n'en remua pas moins profondément Alexis, et il était tout pâle lorsque le landau de remise, contournant le château, vint s'arrêter devant une des ailes de l'autre façade.

Là, c'était le deuil, la tristesse, la mort. Tandis que le côté opposé prenait, du soleil qui le baignait, un aspect joyeux, malgré ses fenêtres closes, celui-ci entièrement tendu de noir jusqu'au premier étage, avait un air lugubre et désolé. Un grand catafalque, aux lourdes draperies festonnées d'argent, couvrait tout le perron, sur lequel, à l'abri de cette tente protectrice, le



cercueil était exposé au milieu d'une véritable jonchée de fleurs. Ce n'était pas seulement les couronnes qui s'empilaient les unes à côté des autres, presque les unes sur les autres, tant elles étaient nombreuses, mais le sol était couvert de fleurs coupées et rares. Chrysanthèmes immenses et bizarres, roses et mimosas des ciels lointains, violettes parfumées, camélias aux pétales de satin, jacinthes délicates, œillets aux nuances vives étaient jetés là en brassées, sans ordre ni mesure par l'insouciance d'une main pour laquelle rien n'a plus de prix, étant partie celle qui lui était tout, et qui veut faire, à son dernier chemin de la terre, litière de tout ce qu'il y a en ce monde de doux, de beau, de précieux.

Descendant de voiture, les voyageurs s'approchèrent du catafalque et se découvrirent. Alexis les suivit. Ils s'arrêtèrent quelques instants, regardant et admirant autant que blâmant.

— Quel luxe, dit l'un d'eux, c'est insensé!

— Absolument, répondit un autre, mais que voulez-vous, il l'aimait tant!

— C'était justice, elle le lui rendait bien et était si charmante! C'est égal, c'est une véritable prodigalité que ces fleurs.

— Bah! il peut le faire.

Et ils s'éloignèrent, sans une prière pour la pauvre petite morte, qui dormait au milieu des roses.

Alexis les accompagnait toujours: ils entrèrent par une des portes de l'aile. Un domestique les guida dans un long corridor, qui les amena au *hall* central, où se trouvait l'escalier d'honneur, et sur lequel s'ouvrait, à gauche, l'enfilade des salons de réception.

Le comte de Cramans se tenait dans le dernier, entouré de quelques amis. Adossé à la cheminée, sa haute taille écrasée par la douleur, son visage, d'une noblesse et d'une régularité de traits exceptionnelles, et pâle comme un suaire, avait une marque de désespoir qui le contractait affreusement. Sa volonté, une volonté mâle, presque héroïque dans la cruelle circonstance présente, immobilisait son expression dans une fixité

froide, mais qu'on devinait si douloureuse qu'elle poignait rien qu'à regarder.



Alexis s'avança. Le comte lui tendit la main. A sa vue, un nuage passa sur ses traits, qui sembla une seconde les détendre, les larmes furent près de jaillir de ses yeux secs et brûlés, les sanglots, de sa bouche, crispée sous la moustache noire. Ce ne fut qu'un éclair, et il se ressaisit.

Cependant, Alexis, ému davantage par cette peine digne et profonde que par une explosion de chagrin plus coutumière, balbutiait :

— Quel coup ! mon cher Césaire, avec quelle peine j'ai appris... je m'attendais si peu !

Le comte resta un moment sans répondre, l'émotion l'étouffait. Dès qu'il la put surmonter, d'une voix brève, entrecoupée par des silences, en lesquels il comprimait ses sanglots, il dit :

— Hélas ! cela a été si rapide !... Du premier moment, elle a été perdue... tous les soins inutiles... En deux jours... moins que cela... et en pleine connaissance... elle s'en est allée, chère créature !

Il s'interrompit et abaissa son front sur sa main... Lorsqu'il le releva, des larmes brillaient sous ses paupières, où sa volonté les retenait.

— Et, risqua Alexis en tremblant, l'enfant ?...

— L'enfant n'a pas vécu, répondit tout d'un trait le comte, d'une voix rauque.

De nouveaux arrivants séparèrent M. d'Erizel du pauvre veuf, et il s'en fut dans un coin essuyer son front moite de sueur. Il n'y avait pas d'enfant ! Sans doute existait quelque viager, quelque douaire peut-être, et encore s'il avait été assuré par contrat de mariage, car certes, la pauvre comtesse ne songeait pas à mourir et n'avait pas fait de dispositions testamentaires... Mais, même un viager lui laisserait une espérance... lointaine, selon toute probabilité, et encore qui savait ? Elisabeth était bien partie, elle si fraîche, si robuste ! Son mari, écrasé de douleur, lui survivrait-il ?...

Alexis, hanté par ces pensées, s'était un peu écarté et on respectait son isolement. Son nom avait couru, quelques voisins le connaissaient, on le savait le plus proche parent de la pauvre morte et on avait des égards pour ce qu'on jugeait sa douleur.

Il suivit le funèbre convoi derrière le comte de Cramans, dont le pas automatique et la démarche chancelante étaient épouvantables à voir. Des larmes eussent été moins pénibles

que cette résistance à l'accablement de la douleur. Lorsqu'à l'église le malheureux s'écroula sur son prie-Dieu de velours non pour prier, hélas! car il n'était pas croyant, mais pour sangloter, tout le monde pleura avec lui. Et Alexis, mordillant sa moustache, un peu gagné superficiellement par cette contagion de larmes, murmurait au fond de lui-même :

— Il l'aimait trop; il ne lui survivra pas!

Jusqu'au cimetière, le comte, toujours héroïque, conduisit sa bien-aimée. Il la vit descendre sous la pierre glacée du caveau de famille où elle allait l'attendre, et au moment où la dalle allait s'interposer entre le cercueil renfermant les restes adorés et son regard angoissé, il eut un geste de folie; une hallucination de désespoir passa dans ses yeux agrandis, d'une main fiévreuse il arracha autour de lui à quelques somptueuses couronnes des fleurs, des roses, des violettes, des pensées, et les meurtrissant en ses doigts crispés, il les jeta, après les avoir baisées, sur le chêne incrusté d'argent, puis stoïque, sa brève exaltation subitement apaisée, il reprit tout seul, sans attendre le signal, les yeux mi-clos, titubant aux aspérités du chemin, la route du château.

Tout le monde le suivit, comme lui muet et angoissé. On se sentait en face d'un tel désespoir que cette évidence suspendait les distractions inévitables, les causeries banales, la légèreté indifférente de ces sortes de cérémonies.

Au château, où il rentra par le perron, débarrassé du catafalque, mais où il restait encore des traces de fleurs, des pétales effeuillés, échappés au balayage rapide, il vint reprendre sa place à la cheminée, et chacun passa devant lui qui, la gorge serrée, tendait la main, saluait, mais était hors d'état de prononcer une parole.

Le défilé près de finir, le comte fit signe à Alexis, qui se rapprochait de lui et, tout bas :

— Je ne puis plus, dit-il, mes forces sont à bout, je remonte chez moi; unissez-vous à mes amis pour faire les honneurs d'un lunch, servi là-bas.

Et il s'esquiva. On l'entendit monter d'un pas chancelant et s'enfermer chez lui.

Comme il l'en avait prié, Alexis s'occupa d'offrir quelque réconfortant aux personnes qui, venues de loin pour assister à ce service, n'avaient pu déjeuner. Malgré ce qu'a d'affreusement réaliste, ce besoin humain de se restaurer après les secousses, même les plus tristes, ces repas funéraires sont une nécessité à laquelle il est impossible, à la campagne, de se soustraire. Un buffet amplement servi et quelques petites tables dressées ôtaient à cette obligation l'odieuse solennité des traditionnelles agapes, souvent trop copieuses. Le comte n'étant plus là, un peu délivré de l'oppression que mettait sur toutes les poitrines le spectacle de sa douleur, on causait.

Presque dans chaque groupe, on parlait de la fin soudaine de la jeune femme, de sa bonté, de sa grâce, des regrets qu'elle laissait, elle que tout le monde aimait. Les femmes, surtout, s'attendrissaient :

— Un si bon ménage ! ils s'aimaient tant ! Jamais une heure l'un sans l'autre, ne vivant que l'un pour l'autre ; après quatre ans de mariage, s'adorant comme au premier jour.

— C'en était un peu ridicule, dit la marquise de Perses, qui menait mauvais ménage.

Et après un temps, elle ajouta et fut unanimement approuvée :

— Mais cela faisait envie !

Après ces constatations, vinrent les suppositions.

— Ce pauvre comte, que va-t-il devenir ? Sans sa femme, c'est un corps sans âme. — Elle était le but unique de sa vie ; il a perdu, la perdant, toute raison de se reprendre à l'existence. — Avez-vous vu son désespoir ? cela faisait d'autant plus mal qu'on sentait tous ses efforts pour le dominer. — Il n'y est pas parvenu. — Comment voulez-vous ? je trouve, moi, qu'il a été stoïque, le pauvre homme. — C'est vrai, il est si malheureux ! — Et ce sont toujours ceux-là, qui s'adorent, qui sont séparés. — Permettez, cette règle n'est pas sans exception :

ainsi Mme de Lendre, qui vient de perdre son mari? — Vous êtes une mauvaise langue. — M. de Cramans, lui, n'est pas de ceux qui oublient. — Oh! non, et c'est pour lui un coup fatal, mortel peut-être. — Oh! mortel! fit un sceptique. — Laissez, reprit une femme, je le connais bien, il aimait la comtesse au point de ne pas lui survivre. Il taira sa peine, la renfermera en lui-même, et elle le dévorera secrètement. — Avez-vous remarqué sa pâleur? Hier, il a eu une syncope, quand on a mis sa femme au cercueil. . . Allez! il ira bientôt la rejoindre. . .

Si l'on avait dit, à ce moment, à Alexis, qu'il souhaitait la mort de son parent, il eût tressauté d'indignation et, pourtant, ces derniers mots entendus lui causèrent une satisfaction non consentie et très secrète. Peut-être — il se l'expliqua du moins ainsi, — parce que cette assertion corroborait son opinion personnelle et qu'on aime toujours trouver des gens de son avis? Bref, la pensée que la mort, dans ce grand château, un mois auparavant encore si plein de joie et d'espérance, ferait coup double et ne séparerait pas longtemps ceux qui s'aimaient, prit dans son esprit la place acquise plutôt aux certitudes qu'aux présomptions.

Cependant, le repas léger et succulent terminé, chacun pensait à s'en aller avec cette hâte très humaine qu'on a de fuir le voisinage des deuils et des douleurs. On s'informa s'il était possible de serrer encore une fois la main du comte. Il n'avait pas près de lui de parents proches. Orphelin, comme sa femme enfant unique, et presque sans famille, des amis surtout l'entouraient. L'un d'eux, consulté, répondit qu'il valait mieux ne point chercher à revoir le malheureux et lui épargner cette nouvelle émotion, devant laquelle il s'était, à bout de courage, dérobé. Personne ne se le fit dire deux fois, et, successivement, chacun regagna la station de chemin de fer ou, en voiture, les châteaux des environs.

Marie Floran.

(A suivre)

## LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

---

Instruisez-vous, afin de rester catho-  
liques et Français.

HONORÉ MERCIER.

Nous avons sous les yeux le texte d'un charmant discours prononcé par M. le Dr J. M. Beausoleil, à son retour d'Europe, le 22 octobre 1896. M. Beausoleil, après plusieurs années de séjour dans la Ville-Lumière, revenait à Montréal, émerveillé de tout ce qu'il avait vu, heureux de posséder le dernier mot de la science médicale d'alors. Les amis entourèrent ce nouveau Prométhée, ayant dérobé le feu du ciel sans être foudroyé par Jupiter, et lui offrirent un banquet intime, qui eut alors un certain retentissement, mais dont le souvenir était peut-être près de sombrer dans l'oubli de cinq années de luttes quotidiennes pour la vie, lorsque le hasard nous fournit l'occasion de citer à nouveau les enseignements qui y furent alors donnés et auxquels le temps n'a fait qu'ajouter plus d'actualité. Et on nous saura gré, sans doute, de rappeler ici les paroles prononcées dans cette circonstance par le brillant Esculape, d'autant plus qu'elles servent admirablement bien la thèse que nous voulons soutenir dans cet article. Nous citons : —

“ Grâce aux progrès scientifiques des cinquante dernières années, disait M. Beausoleil, l'agriculture, l'industrie, le commerce se sont développés sur des bases nouvelles parfaitement sûres. L'économie politique, la science sociale, ont trouvé leurs lois, l'hygiène est devenue une science. La vulgarisation de ces données a permis à la lumière de pénétrer jusqu'aux plus humbles couches sociales. La presse a porté sur ses ailes les idées générales qui font la force des peuples comme celle des individus. La science n'est plus le partage d'une caste : elle s'est démocratisée. C'est elle la colonne lumineuse qui doit nous guider vers la terre promise : c'est elle la manne du désert !

“ Messieurs, il y a aujourd’hui deux ans, un littérateur français proclamait “ la banqueroute de la science.” A l’exemple de cette Athénienne dont parle l’histoire, la science humble, modeste mais convaincue, répondit dans un sourire délicat : “ Vous n’êtes pas d’ici.”

“ S’il est vrai que la science est la compréhension des rapports, elle ne peut déchoir ; et, tant qu’il existera des chercheurs d’équations, la science vivra et sera honorée.

“ Vous n’ignorez pas que les procédés d’analyse ont dérangé bien des calculs faits “ à priori,” qu’ils ont été la ruine d’une multiplicité de conventions adoptées sans examen. Le contrôle expérimental, voilà la pierre de touche de ce qui est.

“ Mais, je ne veux pas restreindre ces remarques à une certaine classe d’études ; au mot science, substituez le mot “ instruction, savoir.” Le savoir est le premier besoin de l’homme ; besoin de tous les jours, en tous les lieux.

“ L’enfant a droit à une part d’instruction, laquelle doit concourir à son développement intellectuel, physique et moral. Il ne s’agit pas ici de lecture, d’écriture, de calcul — simples instruments — il s’agit d’un enseignement technique qui lui permette d’accomplir les devoirs de sa carrière. L’intérêt collectif, comme l’intérêt individuel, l’exige.

“ L’Europe sait ce qu’il en coûte de négliger l’instruction publique. Aussi, les pages de son histoire sont-elles écrites avec du sang. Si notre mère patrie a été souvent bouleversée par le souffle des révolutions, elle le doit à l’insuffisance d’un enseignement convenable.

“ C’est ce qu’elle a compris après la terrible leçon de 1870. Elle a multiplié non seulement ses chaires d’enseignement primaire, secondaire et supérieur, mais elle dispense à ses enfants un enseignement technique et pratique d’agriculture, d’arts et de métiers. La somme des impôts que chaque citoyen paie retourne au service de la collectivité ; à l’instar de ce qui se passe dans la nature : tous les cours d’eau tendent à l’Océan pour revenir à la terre sous forme de pluie fécondante.”

Culture intellectuelle, culture physique, enseignement qui permette à chacun des nôtres de “ remplir les devoirs de sa carrière tout en ne renonçant pas aux légitimes ambitions de chacun, voilà bien le mot d’ordre que les circonstances semblent donner à nos chers compatriotes des Etats-Unis. Placés depuis déjà un demi-siècle au milieu d’un peuple industriel avant



tout, ils ont mis peut-être un peu trop de temps à sonder le terrain sur lequel ils marchaient, à comprendre les côtés pratiques des efforts faits dans leur entourage, et à s'assimiler les qualités mûries par un sang qui n'était pas le leur mais faisant le fond de coutumes dont ils devaient prendre leur part afin de lutter à armes égales dans le pays même des "*struggle for life.*" Sans doute, il n'est pas question ici des coutumes ancestrales apportées par chacun de nous dans la grande république. Ces coutumes sacrées qui constituent, en quelque sorte, l'arche sainte où nous conservons religieusement le dépôt sacré de nos aspirations nationales, les traits caractéristiques et indélébiles de notre race, sont pour nous un héritage que nous tenons de trop haute et trop vieille source pour que nous songions un seul instant à en amoindrir l'importance ou en ternir le cachet. Grâce à elles nous pouvons offrir à nos conquérants, sur la terre d'Amérique, le spectacle sublime et unique dans l'histoire, d'une race résistant à la propre faiblesse des siens et trouvant dans son cœur, après le plus cruel des abandons, pour survivre à tous les cataclysmes, résister à toutes les persécutions, imposer, en fin de compte, le respect aux fiers Sicambres qui les menaçaient du "*va victis;*" grâce à elles nous avons formé une des branches les plus vigoureuses de l'arbre américain et conquis une place enviable au soleil de la nation qui nous a tendu la main, qui nous fait encore bénéficier de sa large hospitalité.

Mais le milieu où nous vivons, en nous créant des besoins nouveaux, a, par le fait même, indiqué à notre initiative des voies nouvelles, fourni à nos efforts des buts nouveaux que nous sommes trop souvent portés à croire inaccessibles. Pourtant nous n'avons qu'à tendre la main pour saisir les armes qui rendront moins pénibles nos combats pour la vie et nous promettent les triomphes qu'elles ont déjà valus à tant d'autres. Accepter les faits accomplis devient alors non seulement un acte de prudence mais un signe de sagesse exceptionnel chez ceux qui adoptent cette ligne de conduite. On a beau dire, l'évolution sociale se fait avec une puissance irrésistible dans notre siècle d'électrique activité et le conservatisme revêt assez souvent une apparence de rétrogression qui est de longue date passée de mode. Plus que jamais on est forcé d'admettre l'axiome disant que "tout ce qui ne croît pas décroît."

C'est surtout le cas pour les classes ouvrières, pour les travailleurs que le statu quo conduit inévitablement à la misère.

En effet, l'ouvrier peut-il raisonnablement se refuser à toute idée de perfectionnement dans ses manières de procéder quand son entourage subit sans relâche la poussée du progrès? Evidemment non. Autrement il se trouverait bientôt dans la position de cet homme qui était né un quart d'heure trop tard et qui n'avait jamais pu rattraper ce quart d'heure. Le monde marchant sans lui, le laisserait bien loin sur la route à caresser des méthodes vieilles, des procédés dont un passé déjà lointain s'est emparé. A côté de la machine perfectionnée il faut le travail perfectionné, il faut l'expérience mécanique de l'ouvrier, cette habileté manuelle qui, devenant presque un art, sera comme l'éclatante revanche de l'esprit sur le métal qui semble, de nos jours, avoir dérobé la pensée de l'homme.

Et les moyens d'atteindre ce résultat? Il n'y en a qu'un : l'éducation technique, ce raffinement de l'habileté manuelle qui en faisant de chacun un maître dans son métier pourra "constituer l'homme le plus indépendant qui ait jamais existé." C'est d'ailleurs un point sur lequel tous les économistes sont d'accord et sur lequel nous avons cru devoir attirer l'attention de nos compatriotes. La condition particulière où ces derniers se trouvent, surtout aux États-Unis où, dans plusieurs endroits, ils ont le monopole des travaux de fabrique, leur impose l'obligation d'étudier avec soin cette nouvelle proposition du problème social. Nous traversons une époque d'évolution générale, l'industrie soumise aux données de la science s'avance vers des sommets plus élevés et il faut marcher avec elle. Au reste, nos compatriotes prolétaires ont déjà subi cette influence entraînant du progrès et nous les savons aujourd'hui largement représentés parmi ceux qui donnent le ton. Les inventeurs canadiens ont fait plus que leur part des inventions qui ont transformé la mécanique et sont même en train de faire subir une transformation radicale à l'industrie manufacturière qu'ils soutiennent de leurs bras. Il suffirait de généraliser le mouvement.

Un économiste écrivait récemment :

"L'habitude est une seconde nature. On peut même dire que souvent elle s'implante en place de la nature, qu'elle domine le libre arbitre et lui fait accomplir des actes logiquement inexplicables. On trouve des gens qui font le contraire de ce qu'ils voudraient, et même qui semblent s'en plaindre. C'est vrai, disent-ils, mais que voulez-vous? C'est l'habitude. On n'en finirait pas si l'on prouvait par des exemples combien cette

force est grande." Mais pour être grande, cette force n'en est pas plus invincible pour tout cela. Il suffit d'un peu de bonne volonté pour la dominer entièrement et, au besoin, pour la faire servir au plus grand bien de la cause qu'elle était tout naturellement encline à combattre. Le but est trouvé, atteignons-le.

Quelques-uns se déclareront peut-être satisfaits de l'ordre actuel des choses et nous répondront: "Cela durera bien autant que nous." Ce n'est pas certain. Dans tous les cas cela ne durera pas autant que nos fils. Et personne n'a le droit de répudier cette solidarité qui unit les familles et impose aux parents le devoir de prévenir autant que possible et les déboires qui pourraient attendre leurs fils sur la route qu'ils ont eux-mêmes parcourue avec tant de difficultés. L'ouvrier doit tenir à ce que son fils atteigne, dans son art, un degré de perfection qui le met en parfait accord avec les progrès accomplis. Le XXe siècle est, de consentement général, le siècle de l'ouvrier qui a déjà à sa disposition une science "démocratisée." Pourquoi n'en profiterait-il pas? Pourquoi nos compatriotes surtout ne prendraient-ils pas les devants sous ce rapport et ne donneraient-ils pas à leurs enfants cette éducation technique qui en fera les premiers ouvriers du pays comme elle a fait des Genevois les premiers horlogers du monde? Là où ils se trouvent, à quelque métier qu'ils appartiennent, qu'ils soient les premiers! Ils vivent dans un pays neuf où des millionnaires eux-mêmes ne croient pas les travaux manuels indignes de leur attention. Un fils de Vanderbilt est l'inventeur et le constructeur d'une locomotive qui va, sans aucun doute, affecter, dans des proportions considérables, les idées déjà reçues dans le monde des chemins de fer. Et c'est l'éducation, l'éducation particulariste que nous retrouvons au fond de tous ces succès de l'ouvrier.

Deux opinions que nous allons citer nous donnent à ce sujet une idée exacte de ce que doit être l'éducation de l'ouvrier si elle veut réellement le mettre en état de remplir toutes les conditions de sa carrière et lui assurer, dans une juste mesure, le libre exercice de ses droits au bonheur. L'homme, suivant de Bonald, étant une intelligence servie par des organes, il importe de trouver le moyen de développer la première et les seconds de manière à servir les intérêts des individus dans les milieux où ils s'agitent, dans les diverses couches sociales où ils évoluent. Voici, d'abord, le plan que propose M. Edmond Desmollins, un économiste français qui est déjà connu des lecteurs de la REVUE:

“ Notre but, dit-il, est d'arriver à un développement harmonieux de toutes les facultés humaines. L'enfant doit devenir un homme complet, afin qu'il soit en état de remplir tous les buts de la vie. Pour cela, l'école ne doit pas être un milieu artificiel dans lequel on n'est en contact avec la vie que par les livres; elle doit être un petit monde réel, pratique, qui met l'enfant aussi près que possible de la nature et de la réalité des choses. On ne doit pas apprendre seulement la théorie des phénomènes, mais aussi leur pratique, et ces deux éléments doivent être joints intimement à l'école, comme ils le sont autour de nous, afin qu'en entrant dans la vie, le jeune homme n'entre pas dans un monde nouveau auquel il n'a pas été préparé, et où il est comme désorienté. L'homme n'est pas une pure intelligence, mais une intelligence unie à un corps, et on doit aussi former l'énergie, la volonté, la force physique, l'habileté manuelle, l'agilité. . . ”

M. MacKnight, dans la dernière livraison de l'“ Anglo-American Magazine, ” précise davantage et donne aux ouvriers des conseils qui forment un excellent corollaire des idées de M. Desmollins, cité plus haut. A son dire, et il a certainement raison, l'éducation technique s'impose à tout travailleur qui veut se maintenir à la hauteur des services qu'on attend de lui et qui doit, sans cesse, viser plus haut, monter en perfection à mesure que le progrès transforme le travail. Mais citons plutôt M. MacKnight :

“ La valeur de l'éducation technique, dit-il, sert de thème à la plupart des études de nos économistes. Le monde moderne exige la science — technique s'entend — des méthodes et des améliorations les plus récentes. Il exige cette science même chez le plus humble ouvrier si ce dernier veut réellement réussir dans la vie et se maintenir dans une position honorable en face de la compétition. L'habileté manuelle constitue, elle aussi, un élément nécessaire de l'éducation générale, à cause de l'équilibre plus parfait qu'elle donne aux facultés et au caractère. Et il ne faut pas oublier que cette éducation technique doit être surtout pratique dans la nature, si elle ne veut pas s'adresser qu'aux esprits exceptionnellement aptes à apprendre comme c'est ordinairement le cas pour ceux qui sont exclusivement astreints à l'éducation par le livre. ”

Voilà un programme tout tracé que nous offrons à nos compatriotes dans l'espoir qu'ils sauront y trouver les moyens d'a-

méliorer leur sort tout en contribuant pour leur part à l'agrandissement de la prospérité nationale. Dans le Massachusetts on a déjà compris l'importance de cette éducation technique. La législature de Boston, il n'y a pas encore deux ans, sur les instances réitérées de notre excellent compatriote M. Dubuque et de quelques autres amis des ouvriers, autorisait l'établissement, à Fall River, d'une école industrielle au coût de quelque cent mille dollars. La même chose était déjà un fait accompli pour Lowell. Pourquoi cet exemple ne serait-il pas suivi par les autres Etats de l'Union? Tout mouvement entrepris dans cette direction devrait rencontrer la plus chaleureuse approbation de tous les véritables amis du progrès.

Comme nous le disions récemment dans la "Tribune," de Woonsocket, nous ne sommes plus au temps où les révolutions devaient édifier dans le bruit et le carnage des temples où la liberté sainte était offerte au culte des peuples. Aujourd'hui, on se bat contre l'envahisseur, on défend sa liberté à la maison, mais on songe peu à prendre les armes pour la conquérir, tant les combats pacifiques de la raison ont d'empire sur les âmes et savent inspirer de salutaires espérances. Chacun a conscience des droits primordiaux qu'il possède sous le soleil et cherche à en convaincre son voisin, celui quelquefois qui, en secret, lui aurait forgé des chaînes. Le droit des peuples à la liberté est admis comme celui des individus à l'existence et au bonheur. Et ceux qui ignorent ce principe, en volant une province ou un morceau de pain, sont impitoyablement dénoncés à l'éternelle Justice qui tôt ou tard finit par s'affirmer. La guerre sud-africaine universellement détestée et maudite, la réprobation qui accueille les "trust" nous en offrent une preuve indéniable.

De toutes les guerres, la plus pénible, la plus déplorable c'est bien celle qui s'impose chaque jour à l'ouvrier sous la forme impérieuse du "struggle for life." Quant aux exigences imposées au travailleur par la conservation de son existence et celle des êtres chéris qui dépendent de lui vient s'ajouter l'égoïsme du capital sans âme, la situation devient sinistre. L'ouvrier, réduit à l'état de machine par un progrès sorti de son cerveau et tourné contre lui, s'étonne quelquefois de l'injustice du sort qui le frappe, et semble lui disputer les privilèges que lui garantit le ciel en lui permettant de naître. Souvent une révolte se produit dans son âme sous le coup de la souffrance des siens et il demanderait à la violence le soin de le venger s'il ne crai-

gnait pas lui-même de tomber dans des excès dont d'autres auraient à souffrir injustement. D'ailleurs il se sent faible.

Cependant il lui reste une arme pacifique: l'union. Sa faiblesse unie à la faiblesse de ses frères, sa souffrance unie aux souffrances sœurs donneront un accent plus profond à sa voix aux heures des revendications. C'est de là que sont nées toutes les unions ouvrières qui couvrent aujourd'hui le monde et combattent l'injuste exploitation de l'homme avec une énergie qui devrait inspirer des craintes à ceux qui ont le cynisme d'écraser le pauvre sous le poids d'une opulence qu'il a produite mais dont il ne jouit pas.

Mais, suivant l'Ecclesiaste (XXXIV, 9): "Celui qui n'a pas souffert, que sait-il?" Le capitaliste sait-il quelque chose des souffrances de ceux qui sèment son chemin de roses? S'il le savait on verrait du coup se produire, sans effort, la réconciliation de ceux qui sont destinés à travailler avec ceux qui sont destinés à jouir.

Entre l'excès de misère imposé à celui qui travaille et produit et l'excès de jouissance accordé à celui qui achète ce travail et cette production, il y a un abîme à combler par un cataclysme ou par les ouvriers de la paix. Et si le XXe siècle doit être l'époque des libertés populaires, que le bouleversement qui devra se produire dans la société, pour le plus grand bien du riche comme du pauvre, se fasse sans secousse, sans violence, sous l'impulsion généreuse des cœurs.

L'humanité aura atteint le degré de perfection qu'elle cherche depuis des siècles et ce sera une suprême consolation pour ceux qui auront souffert de voir que leur liberté a pour base les principes immuables donnés au monde par Celui qui a promis le ciel aux humbles et aux pacifiques.

Ce sera l'âge d'or ramené sur la terre avec l'amour dans le cœur des hommes; les joies du présent feront oublier les larmes du passé; chacun aimera son frère et le monde aura fait un pas de plus dans la voie du suprême perfectionnement. Et qui sait si cet idéal rêvé par les économistes ne doit pas être le produit exclusif de l'éducation technique répandue parmi les ouvriers? D'ailleurs cette éducation implique chez ceux qui en seront doués une idée de perfection qui les placera du coup au premier rang. Cette raison seule suffit pour la rendre désirable et nous engager à répandre sa doctrine parmi nos compatriotes. Notre système d'éducation primaire répond déjà aux besoins

du moment. Complétons-le par l'éducation technique qui fera de nos compatriotes le pilier de l'industrie partout où ils devront manier un outil ou tracer un plan, qui fera de notre population franco-américaine une pépinière d'artistes industriels, d'hommes parfaitement équilibrés dont aucune faiblesse causée par l'ignorance ne viendra paralyser les efforts.

Napoléon disait : " J'ai deux cents millions dans mes coffres et je les donnerais tous pour le maréchal Ney." Le grand empereur, dans ses paroles, lançait le cri suprême que le monde ne cesse de répéter depuis : " Donnez-nous un homme ! " Nous sommes à l'époque des spécialistes et nous n'avons plus qu'une route à suivre : être de notre époque, spécialiser. Le monde industriel exige des hommes supérieurs, dont la main est habile, l'œil exercé, l'intelligence primesautière et bien développée. Soyons ceux-là. Sans doute un pareil résultat ne peut pas être atteint d'un seul coup. Il ne s'agit pas de trouver une route nouvelle. Perfectionnons nos moyens actuels d'action qui sont un peu comme les grandes routes dont parle Descartes, ces chemins " qui tournaient entre des montagnes et deviennent, peu à peu, si unis, si commodes, à force d'être fréquentés, qu'il est beaucoup meilleur de les suivre que d'entreprendre d'aller plus droit, en grim pant au-dessus des rochers et descendant jusque au bas des précipices." En un mot, ne soyons pas réfractaires à l'évolution qui nous entraîne et, si c'est possible, soyons au premier rang de ceux qui répondent à sa puissante impulsion. Le résultat serait déjà magnifique si la génération actuelle pouvait, un jour, réclamer l'honneur d'avoir aplani les voies à celle qui la suivra, et bénie serait-elle si devenant le Christophe Colomb d'un autre monde, après avoir montré à ses compagnons de voyage les difficultés de la traversée qu'ils font de conserve, elle leur ouvrait les radieuses perspectives d'un nouvel avenir.

J.-L.-K. Laflamme.

Woonsocket, R.-I., 26 septembre 1901.



## A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

---

L'assassinat du président McKinley. — Un crime anarchiste. — Lincoln et Garfield. — La constitution américaine. — M. Roosevelt. — Les présidents des Etats-Unis. — En France. — Les congrégations religieuses. — La visite du Tsar. — L'incident Cassagnac-Déroulède. — La paix à Pékin. — La guerre en Afrique. — Une proclamation. — Le duc d'York au Canada.

Le grand événement du mois c'est l'assassinat du président des Etats-Unis, tombé sous les coups d'un scélérat, au milieu d'une solennité brillante et pacifique. M. McKinley s'était rendu à Buffalo pour honorer de sa présence la grande exposition pan-américaine. Le 5 septembre, il y avait prononcé un discours important dans lequel il avait fait un grand éloge de James Blaine, homme d'Etat américain décédé il y a plusieurs années, candidat malheureux à la présidence en 1889. Le président avait aussi parlé de la politique commerciale et fiscale des Etats-Unis, et il avait prononcé, sur ce sujet les paroles suivantes qui avaient produit une vive sensation : " Notre puissance de production a pris un si énorme développement et nos produits se sont multipliés à un tel point que le problème de nouveaux marchés réclame une attention pressante, immédiate. Seule une politique large et éclairée peut conserver ce que nous avons acquis. Par des arrangements commerciaux intelligents, qui n'arrêteront pas notre production, nous trouverons de nouveaux débouchés pour notre excédent toujours croissant. Nous ne devons pas nous reposer dans cette sécurité imaginaire que nous pourrions toujours tout vendre et n'acheter que peu ou rien. Nous devrions prendre à nos clients tous ceux de leurs produits que nous pouvons employer sans nuire à notre propre industrie et à notre main-d'œuvre. La réciprocité est la conséquence naturelle de notre prodigieux développement commercial. L'excédent de production que nous ne pouvons consommer à l'intérieur, nous devrions l'envoyer à l'étranger." Ces déclarations avaient été commentées par toute la grande presse américaine et européenne. Le lendemain, 6 septembre, M. McKinley avait retourné à l'exposition,



et c'est au cours de cette seconde visite, au moment où il était entouré par une foule joyeuse et distribuait de cordiales poignées de mains à droite et à gauche, qu'un misérable anarchiste, nommé Czolgosz, lui a tiré deux balles, dont l'une a pénétré dans la poitrine et l'autre dans l'abdomen. On a d'abord espéré que l'illustre victime survivrait à ses blessures. Mais, au bout de quelques jours, les médecins ont perdu toute illusion, et M. McKinley est mort le 14 septembre.

Nous empruntons à l'un de nos confrères de la presse quotidienne les notes biographiques suivantes: "William McKinley était le 24<sup>e</sup> président de la République américaine. Né dans le village de Niles, comté de Trumbull, Ohio, le 26 février 1844, il avait fait ses études au collège Alleghany, et il ne les avait pas encore terminées lorsqu'éclata la guerre civile et retentit l'appel aux armes. Le jeune McKinley n'avait alors que 18 ans. Sans hésitation, il abandonna ses livres pour prendre le fusil et aller se ranger sous le drapeau. Sa compagnie fit partie du 20<sup>e</sup> régiment d'infanterie d'Ohio. Sergent en avril 1862, il fut promu au grade de second lieutenant, pendant le mois de septembre suivant, et un mois plus tard il devint 1<sup>er</sup> lieutenant. Le 25 juillet 1864, il était promu au grade de capitaine, et un peu plus tard, en récompense de sa conduite à Cedar Creek et Fishers Hill, il fut élevé au grade de major sur la recommandation du général Sheridan. Selon tous ses biographes, McKinley fut toujours un soldat sans peur et sans reproches.

"Il avait 22 ans lorsqu'il abandonna la carrière militaire. Il n'avait pas de profession. En sortant de l'armée il se trouvait sans moyen d'existence. Il se livra immédiatement à l'étude du droit, fut admis au Barreau en 1868 et alla exercer sa profession à Canton, Ohio.

"Il entra dans la politique en 1877. Il n'avait que 33 ans lorsqu'il fut élu à Canton comme représentant au Congrès. Il a été pendant dix ans président du comité des voies et moyens à Washington, et c'est surtout pendant qu'il occupait cette charge qu'il a acquis cette popularité qui devait bientôt le porter au fauteuil présidentiel. En 1890, défait à Canton comme représentant au Congrès, nous le trouvons, trois ans plus tard, gouverneur de l'Ohio. En novembre 1896, il était élu, pour la première fois, président des États-Unis, contre W. J. Bryan, et réélu, le 6 novembre dernier, contre le même adversaire."

L'acte législatif qui a commencé à rendre célèbre M. McKinley fut le fameux tarif qui a porté son nom. C'était un tarif de protection à outrance. Il fut adopté par le Congrès en 1890, grâce aux efforts de M. McKinley, alors président du comité des voies et moyens. Suivant l'expression de son principal auteur, il n'était pas fait pour les peuples étrangers, mais pour le peuple américain. Quelques années plus tard, M. McKinley affirmait que son tarif avait augmenté les gages des travailleurs, favorisé l'établissement de grandes industries, donné partout de l'ouvrage aux artisans, grossi le revenu public, et cela sans augmenter le prix des produits indigènes. Au Canada, cette politique fiscale, qui élevait une muraille entre nous et nos voisins, nous força à chercher de nouveaux débouchés.

L'événement capital de la présidence que la balle d'un assassin vient de terminer si tragiquement, a été sans contredit la guerre hispano-américaine. Elle a marqué le point de départ d'une ère nouvelle pour les États-Unis, l'ère de l'impérialisme et des conquêtes lointaines. M. McKinley ne s'était pas engagé dans cette voie de propos délibéré. Au début il ne voulait pas la guerre cubaine, et l'on assure qu'il était partisan de la politique pacifique. Mais les circonstances, exploitées par une presse sans frein, — la presse jaune, — créèrent un courant d'opinion tel qu'il ne put y résister. Ce fut pour lui un malheur ; car la guerre hispano-américaine, examinée à la lumière de la raison et du droit international, sera considérée par l'histoire équitable comme un abus de la force, comme un acte de flibusterie militaire.

Il n'y a pas de doute que l'anarchisme a été la puissance instigatrice du crime qui a plongé dans le deuil la nation américaine. Les peuples civilisés devraient se liguier pour écraser les fanatiques adeptes de cette monstrueuse doctrine. L'opinion publique aux États-Unis est exaspérée, et le Pouvoir pourra compter sur l'approbation de toutes les classes pour l'adoption des mesures préventives et répressives les plus rigoureuses.

M. McKinley est le troisième président des États-Unis qui succombe sous les coups d'un assassin. Le premier fut Abraham Lincoln. Il avait été réélu président de l'Union, pour un second terme, en novembre 1864. Après avoir déployé une indomptable énergie et des talents administratifs de premier ordre, il touchait au moment où la guerre civile allait prendre fin. Richmond, la capitale des États du Sud, avait été prise le 12

avril 1865; le général Lee avait capitulé, le 9 du même mois, entre les mains de Grant. Lincoln voyait triompher sa politique. Le 14 avril, il était particulièrement joyeux, et résolut d'aller passer la soirée au théâtre. Pour un chrétien, c'était un jour bien mal choisi: c'était le Vendredi Saint! "On donnait une pièce assez gaie, intitulée *Our american cousin*, écrit un biographe; "on était au troisième acte et le président penché en avant, la tête appuyée dans sa main avec le sans-çon qui lui était habituel, riait franchement, les yeux tournés vers la scène. Tout à coup on entendit un coup de feu. Au même instant, un homme saute de la loge sur la scène, et brandissant un poignard, s'écrie en regardant les spectateurs: "*Sic semper tyrannis!* Le Sud est vengé." Ces mots, entendus distinctement de toute la salle, y éclatèrent comme un coup de tonnerre. La soudaineté de l'action, le ton déclamatoire des paroles, firent croire un instant à un épisode théâtral. Mais ce fut la durée d'un éclair. L'inconnu s'élança dans les coulisses. Un avocat, M. Stewart, se précipita en même temps sur la scène; il allait atteindre le meurtrier, lorsque celui-ci lui échappa en lui fermant la porte au visage. Le temps de rouvrir cette porte, l'assassin avait disparu; mais il avait été reconnu pour un acteur nommé J. Wilkes Booth." La balle avait atteint le président à la tête; il expira le lendemain matin. Son meurtrier, qui s'était sauvé au milieu de la stupeur universelle, fut pourchassé par la police, découvert au fond d'une grange dans le Maryland, et tué d'un coup de feu par l'un de ceux qui le poursuivaient.

Le second président des États-Unis assassiné durant son terme d'office a été James Garfield. Il avait été élu président le 4 novembre 1880. Le 5 juillet suivant, un avocat décaqué et quelque peu déséquilibré, nommé Guiteau, tira sur lui deux coups de revolver, dans la gare du chemin de fer Baltimore et Potomac. Garfield succomba à ses blessures, au bout de deux jours et demi. Son meurtrier fut pendu au mois de juillet 1882.

Conformément à la constitution américaine, c'est le vice-président, M. Roosevelt, qui a succédé de plein droit au président décédé. Voici en effet ce qu'on lit à l'article deux, section première, de cette constitution: "Au cas de la déchéance du Président, ou de sa mort, de sa démission, de son incapacité à exercer les pouvoirs et à remplir les devoirs de cette charge, le Vice-Président en sera investi; et le Congrès peut, par législation, pourvoir aux cas de déchéance, de mort, de démis-

sion, d'incapacité, à la fois du Président et du Vice-Président, en déclarant quel officier agira alors comme Président, et cet officier agira comme tel jusqu'à ce que l'incapacité soit disparue ou qu'un Président soit élu."

Le vice-président des États-Unis est de droit président du Sénat. Lorsqu'il devient président de la République, comme dans le cas actuel, le Sénat s'élit un nouveau président. Jusqu'en 1886, un statut décrétait que si le vice-président, devenu président, disparaissait à son tour, le président du Sénat était appelé à la suprême magistrature. Mais à partir de cette année, un nouveau statut a décidé que, dans ce cas, ce serait le secrétaire d'État qui deviendrait président, et, après lui, d'autres membres de l'administration d'après l'ordre de leur dignité.

C'est la cinquième fois qu'un vice-président des États-Unis parvient au premier rang par la mort du président. En 1841, le président William Henry Harrison, qui venait d'être élu, mourut et fut remplacé par le vice-président John Tyler. En 1850, le président Zachary Taylor, intronisé en 1849, fut emporté lui aussi par la maladie et fut remplacé par le vice-président Millard Fillmore. En 1865, Abraham Lincoln, réélu au mois de novembre 1864, fut assassiné et remplacé par le vice-président Andrew Johnson. En 1881, le président James Garfield, élu en 1880, tomba sous les balles de Guiteau, et fut remplacé par le vice-président Chester Arthur.

M. Roosevelt est le vingt-cinquième président des États-Unis. (1) Il aura quarante-trois ans le 27 octobre prochain. Il fit ses études à l'université d'Harvard où il gradua en 1880. En 1881, il fut élu à la Chambre des représentants par le 21<sup>e</sup> district de New-York. En 1886, il fut candidat à la mairie de New-York. En 1889, le président Harrison l'appela aux fonctions de commissaire du service civil qu'il remplit jusqu'en 1895. Il devint alors président des commissaires de police de

(1) Voici la liste complète des présidents : George Washington, 1789-1797 ; John Adams, 1797-1801 ; Thomas Jefferson, 1801-1809 ; James Madison, 1809-1817 ; James Monroe, 1817-1825 ; John Quincy Adams, 1825-1829 ; Andrew Jackson, 1829-1837 ; Martin Van-Buren, 1837-1841 ; William-Henry Harrison, 1841 ; John Tyler, 1841-1845 ; James-K. Polk, 1845-1849 ; Zachary Taylor, 1849-1850 ; Millard Fillmore, 1850-1853 ; Franklin Pierce, 1853-1857 ; James Buchanan, 1857-1861 ; Abraham Lincoln, 1861-1865 ; Andrew Johnson, 1865-1869 ; Ulysse Grant, 1869-1877 ; Rutherford-B. Hayes, 1877-1881 ; James-Abram Garfield, 1881 ; Chester-A. Arthur, 1881-1885 ; Stephen-Grover Cleveland, 1885-1889 ; Benjamin Harrison, 1889-1893 ; Stephen-Grover Cleveland, 1893-1897 ; William McKinley, 1897-1901 ; Theodore Roosevelt, 1901.

New-York. Il montra dans ce poste beaucoup d'énergie et d'activité. Quand M. McKinley arriva au pouvoir, il le nomma assistant-secrétaire de la marine. M. Roosevelt fut l'un des hommes publics américains qui firent le plus d'efforts pour jeter leur pays dans la regrettable campagne de Cuba. Lorsque fut déclarée la guerre où il avait une si large part de responsabilité, il voulut au moins payer de sa personne, donna sa démission, leva à ses frais le fameux régiment des *Rough Riders*, et partit pour l'armée. Il se comporta brillamment à l'attaque de San-Juan, et lorsque la guerre fut terminée, il était l'un des hommes les plus populaires des Etats-Unis. En 1898, il fut élu gouverneur de New-York, et à l'élection présidentielle de 1900 il fut choisi comme vice-président des Etats-Unis. Le pistolet de Czolgosz vient de faire de lui le premier citoyen de la république américaine. Après avoir prêté le serment d'allégeance, il a prononcé les paroles suivantes: " En ce moment de profonde et terrible affliction nationale, je veux déclarer que mon but sera de continuer sans changement la politique du président McKinley, pour la paix, la prospérité et l'honneur de notre chère patrie."

M. Roosevelt, outre sa carrière militaire, administrative et politique, a aussi fourni une carrière littéraire. Voici quelques-uns des ouvrages dont il est l'auteur: *History of the Naval War of 1812*; 1886, *Life of Thomas H. Benton*, dans les séries des Hommes d'Etat américains; 1887, *Life of Governor Morris*; 1888, *Ranch Life of the Hunting Trail*; 1889, *The Winning of the West*; 1890, *History of New York City*; 1892, *Essays on Practical Politics*; 1893, *The Wilderness Hunter*; 1894, le troisième volume de *The Winning of the West*; 1898, *Hero Tales of American History*.

Le nouveau président est un homme de talent et d'initiative. Impulsif et prompt à l'action, amoureux de la lutte et d'honneur quelque peu aventureuse, possède-t-il la pondération et la rectitude de jugement si importante dans l'exercice de ses hautes fonctions? L'avenir nous l'apprendra. Peut-être les graves responsabilités qui lui incombent à l'improviste vont-elles mûrir ses facultés et tempérer son caractère ardent.

\* \* \*

A mesure que se rapproche la date du 1er octobre, la question des congrégations en France préoccupe davantage les es-

prits religieux et les vrais patriotes. Les trois mois accordés pour demander l'autorisation expireront ce jour-là. Dès à présent, il est manifeste qu'un grand nombre d'entre elles vont prendre la route de l'exil. M. Henri des Houx écrit à ce sujet dans le *Figaro*:

“ Le Saint-Siège a laissé les ordres religieux français libres de se soumettre à la loi ou de s'exiler.

“ Les Dominicains demandent l'autorisation; les Bénédictins, les Chartreux, les Trappistes, sans doute, préfèrent s'expatrier. Chacun use d'une liberté permise, avec l'intention certaine de servir, par des voies différentes, l'intérêt de l'Église et celui de l'ordre.

“ Mais on sait déjà que la plupart des grands monastères seront bientôt déserts. Des processions de citoyens français s'acheminent vers les frontières, interrompant de grandes entreprises de science, de travail, de charité, dont l'étranger bénéficiera.

“ On a accusé tous ces moines d'être des parasites sociaux. Parmi ceux qui portaient cette accusation, beaucoup sont des ouvriers aux mains blanches, qui ne tirent leurs ressources que des prélèvements opérés sur les salaires d'autrui.

“ Eh bien! on va voir si ces moines étaient des parasites. On mesurera le vide que leur départ va laisser en France...

“ Je ne parle pas des Chartreux, dont le départ est un malheur public pour la France.

“ Croit-on qu'autour de Solesmes, de Ligugé, des grandes abbayes que la loi dévaste, on ne crée pas de la misère?

“ De combien de millions faudra-t-il augmenter le budget de l'assistance publique dans les campagnes, avant d'égaliser le budget des bienfaits monastiques? On regrettera ces moines, qu'il faudrait inventer, s'il n'existaient pas.

“ On ne tardera pas à savoir ce que coûte une loi injuste. Elle indigne d'abord; ensuite, elle ruine.”

Le numéro des *Études Religieuses* du 5 septembre s'ouvre par un article intitulé: *Les derniers jours d'un condamné*. En voici les premières lignes:

“ La loi qui remet à la discrétion des pouvoirs publics le sort de deux cent mille religieux ou religieuses de France, accorde quatre-vingt-dix jours, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, aux congrégations non autorisées pour déposer la demande d'autorisation

désormais obligatoire. Passé ce délai, celles qui n'auraient point fait les diligences nécessaires, "sont réputées dissoutes de plein droit. Il en sera de même de celles auxquelles l'autorisation aura été refusée."

"C'est à chacune des congrégations de savoir ce qu'elle a à faire et de prendre, dans la plénitude de son indépendance, le parti qui lui semblera le meilleur. Mais il ne fait doute pour personne que, dans le nombre, il y a des victimes marquées d'avance pour le sacrifice. Qu'elles demandent l'autorisation ou qu'elles ne la demandent pas, leur sentence est prononcée. Qui sont celles-là? Y en a-t-il deux, comme l'ont dit certains journaux? Y en a-t-il plusieurs? C'est le secret des dieux, entendez des ministres, sénateurs et députés qui se sont réservé, dans toute la force du terme, le droit de vie et de mort vis-à-vis des instituts religieux.

"Mais, en toute hypothèse, du moment que l'un d'eux doit être frappé, il faut sans doute que les jésuites le soient :

Et s'il n'en est qu'un seul, *nous serons* celui-là.

"J'en demande pardon à ceux qui servent dans un autre régiment que le mien. J'estime avec la plus complète sincérité qu'ils méritent tout autant que nous les haines dont on nous honore; je constate seulement un fait devenu assez banal pour que l'amour-propre n'ait plus à s'en prévaloir. La Compagnie de Jésus est en possession de recevoir les premiers coups."

Le *Temps* de Paris donnait, il y a une quinzaine de jours, des informations qui semblaient avoir un caractère officieux. D'après ce journal, à ce moment, sept congrégations d'hommes seulement avaient fait parvenir au ministère de l'Intérieur leur demande à fin d'autorisation. Une seule importante, celle des Dominicains, figurait parmi ces sept congrégations.

Parmi les religieux qui se préparent à partir, on mentionne ceux de la Grande-Chartreuse, près de Grenoble. Le Conseil général de l'Isère a poussé le fanatisme jusqu'à émettre le vœu que la loi leur fût appliquée dans toute sa rigueur. Le *Gaulois* publie, à ce propos, les renseignements qui suivent: "Un prêtre du pays a expliqué que le vote du conseil général de l'Isère avait particulièrement surpris et peiné, et même écœuré les Chartreux. Indépendamment de leur industrie spéciale, les Chartreux répandaient beaucoup d'activité dans la région; et,

sous forme d'aumônes, de subventions à des hôpitaux et à des œuvres charitables, ils dépensaient, dans l'Isère, de 900,000 à 1,300,000 francs par an. (Ils payaient à l'État 2 millions de droits ou de contributions.)

“ Or, le vœu qui les chasse a été adopté par 31 voix contre 4; et les Chartreux ont reconnu, parmi leurs adversaires, des conseillers généraux tels que le maire de Vinay, “ qui venait à peine d'obtenir pour l'église de sa commune une subvention de 60,000 francs.”

Il est profondément triste de voir le gouvernement de la France chasser ainsi du sol de la patrie les meilleurs citoyens français.

\* \* \*

La visite du tzar a fait quelque diversion aux pénibles préoccupations que font naître naturellement ces événements lamentables. Le souverain de la Russie, après avoir eu une entrevue avec l'empereur d'Allemagne à Dantzig, est arrivé à Dunkerque le 18 septembre, accompagné de la tzarine. Le président de la République, M. Loubet, était arrivé la veille. Une flotte française, magnifique par le nombre et la force de ses unités de combat, a été passée en revue par le monarque russe et le président. Dans l'après-midi du même jour ils se sont rendus à Compiègne, et ils ont couché au château historique qui porte ce nom, et qui fut, sous le second empire, la résidence favorite de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie. Le 19 ont eu lieu les grandes manœuvres de l'armée de l'Ouest. L'empereur de Russie a pu voir sous les armes 140,000 hommes auxquels étaient réparties l'attaque et la défense d'un point stratégique important, le fort de Vitry. Les manœuvres ont été couronnées d'un succès complet. C'était un grandiose spectacle que celui des évolutions de cette armée superbe, réunie en pleine paix, pour montrer ce qu'elle pouvait faire en temps de guerre. Les dépêches annoncent que le tzar a suivi de près les opérations, galopant en avant parmi les soldats comme s'il voulait se rendre bien compte de leur valeur et de leur efficacité. Dans l'après-midi, l'empereur et l'impératrice et le président se sont rendus à Reims où ils ont été reçus à la cathédrale par le cardinal Langénieux, qui leur a fait visiter ce monument où revivent quatorze siècles de l'histoire de France. Le 21 septembre, à Betheny, près de Reims, a eu lieu une autre grande revue



militaire, qui a été suivie d'un dîner au cours duquel le président de la République a porté au tzar et à la tzarine le toast suivant :

“ Sire, en remerciant Votre Majesté et Sa Majesté l'Impératrice, au nom de la République Française, d'avoir bien voulu assister aux manœuvres imposantes de ces derniers jours, ma pensée retourne en arrière et se reporte au grand acte politique qui les a précédés et qui leur donne toute leur signification.

“ Préparée et conclue par votre auguste père, l'empereur Alexandre III, et le président Carnot, et proclamée solennellement à bord de “ l'Amiral-Pothuau ” par Votre Majesté et le président Faure, l'alliance de la Russie et de la France a eu le temps d'affirmer son caractère et de porter ses fruits.

“ Si personne ne peut douter de l'idée essentiellement pacifique qui a présidé à sa conception, personne ne peut manquer de constater que cette alliance a contribué puissamment à maintenir l'équilibre des forces de l'Europe dans un état de paix qui, pour être fructueux, ne doit pas rester précaire.

“ L'alliance s'est développée avec les années et toutes les questions qui se sont soulevées l'ont trouvée sur ses gardes et résolue à concilier ses propres intérêts avec ceux du monde entier. Elle est modérée parce qu'elle est puissante et elle est appelée à régler les difficultés en s'inspirant des idées de justice et d'humanité. (Sensation.)

“ Le bien qu'elle a fait est une garantie qu'elle fera encore davantage et c'est dans cette confiance, que, après avoir payé un tribut à la mémoire du noble fondateur de l'œuvre, dont ce jour est une magnifique consécration, je lève mon verre à la gloire et au bonheur de Votre Majesté, de l'Impératrice et de toute sa famille, ainsi qu'à la grandeur et à la prospérité de la Russie, l'amie et l'alliée de la France.”

Ce discours officiel était incontestablement très heureux d'inspiration et de forme. L'empereur de Russie, Nicolas II, a répondu en ces termes :

“ Monsieur le Président, au moment de quitter la France, où nous avons reçu de nouveau un si cordial et chaud accueil, je désire vous exprimer notre sincère reconnaissance et les sentiments qui nous animent. Nous conserverons toujours, l'Impératrice et moi, le précieux souvenir de ces quelques jours si

pleins d'impressions profondément gravées dans nos cœurs et nous continuerons à nous associer de près ou de loin avec tout ce qui touche le bonheur de la France. Les liens qui unissent nos deux nations ont été de nouveau affirmés et ont reçu une récente confirmation dans les manifestations de mutuelle sympathie qui ont été faites si éloquemment et ont trouvé un puissant écho en Russie.

“ L'union intime des deux grandes puissances animés par les intentions les plus pacifiques et qui tout en faisant respecter leurs droits ne cherchent en aucune façon à porter atteinte aux droits des autres, est un précieux élément d'apaisement pour toute l'humanité.

“ Je bois à la prospérité de la France, à la prospérité d'une nation amie et alliée, à la vaillante armée et à la superbe flotte de la France. Permettez-moi de vous renouveler tous nos remerciements et de lever mon verre en votre honneur.”

Cette visite du tzar, si elle a réjoui tous les bons Français, a jeté les socialistes dans une rage extrême. Plusieurs groupes collectivistes ont protesté violemment contre les honneurs rendus au despote du Nord. A ce propos, la situation de l'un des ministres, collègue de M. Waldeck-Rousseau, s'est trouvée assez singulière. On comprend que nous voulons parler de M. Millerand. Ce monsieur est un des chefs du parti socialiste. Quand il était dans l'opposition, il a injurié à maintes reprises l'empereur de Russie, et dénoncé l'alliance franco-russe. Bien plus, en 1897, quand le gouvernement Méline demanda à la Chambre de voter les crédits pour le voyage du président Faure à St-Petersbourg, vingt-neuf députés seulement donnèrent un vote hostile, et M. Millerand était un de ces vingt-neuf récalcitrants. En même temps il publiait dans son journal des articles russophobes. Après avoir rappelé ces souvenirs, quelques jours avant la visite du tzar, un journal de Paris publiait ces lignes :

“ Il se confirme que “ tous les ministres sans exception ” seront invités par M. Loubet à l'accompagner à Dunkerque pour saluer Nicolas II.

“ Nous osons espérer que M. Millerand, qui, après avoir outragé l'empereur de Russie à bouche et à plume que veux-tu, comme député et comme journaliste, et l'avoir traîné sur la claie depuis quinze jours par ses feuilles les plus notoirement

dévouées, par les organes officieux dont l'inspiration est directement puisée au ministère qu'il dirige, n'aura pas l'effronterie de déférer à l'invitation du président de la République.

“ Si le commerce déprimant des anarchistes du pavillon d'Armenonville et des renégats socialistes lui a laissé quelques lueurs de sens moral, il trouvera une crise de rhumatisme aussi opportune que diplomatique pour s'abstenir de paraître devant notre hôte.”

Les dépêches ne nous ont pas appris si, oui ou non, le collectiviste Millerand, l'associé ministériel du néfaste Waldeck, a eu la décence de s'abstenir.

\* \* \*

La visite impériale a encore été l'occasion de divers autres incidents.. Plusieurs journaux avaient lancé l'idée que le président devrait profiter de cette circonstance pour gracier tous les condamnés politiques, entre autres ceux du procès de la Haute-Cour, MM. Déroulède, Marcel Habert, Jules Guérin, de Lur-Saluces, etc. Il paraît que M. Waldeck-Rousseau et ses collègues ne goûtaient que médiocrement cette idée, mais qu'elle souriait assez à M. Loubet. M. Paul Déroulède, en réponse à certaines interrogations, parut disposé à accepter la remise du reste de son terme d'exil si on le lui offrait, et à rentrer en France, sans cependant mettre bas les armes ni cesser sa lutte pour la république plébiscitaire. Un article, publié dans le *Drapeau* par le poète banni, donnait cette note. Commentant cet article, Paul de Cassagnac écrivit dans *l'Autorité*:

“ Hein! comme nous sommes loin du temps où Déroulède donnait le signal de ce hurlement également patriotique: “ A bas Panama!”

“ J'avoue que cela m'afflige chez Déroulède et que le plaisir sincère que j'aurai à voir revenir ce brave et loyal homme — si hurluberlu qu'il soit — me sera gâté par l'empressement qu'il met à aller au-devant de la grâce.

“ L'amnistie, oui.

“ La grâce, non! Car elle suppose la culpabilité avouée.

“ Et puis on revient diminué, amoindri, privé de ses droits politiques, tel un banqueroutier.

“ Enfin, quand on vise au héros, on ne rentre point par la même porte que Dreyfus.

“ C’est une porte basse qui oblige à courber la tête.

“ On subit parfois une grâce.

“ On ne l’accepte jamais, et surtout on ne va pas au-devant par l’affichage de sentiments qu’on s’efforce de rendre chevaleresques et qui ne sont que puérils.”

En lisant ces lignes, Paul Déroulède, chez qui l’exil semble avoir poussé à l’extrême l’irritabilité et la nervosité, est tombé dans un accès de rage, et il a adressé au *Drapeau* un article qui se termine par ces lignes furibondes :

“ Èt maintenant que j’ai mis les choses au point en ce qui concerne mon attitude vis-à-vis de M. Loubet, maintenant que j’ai nettement fait voir à mes amis et à mes ennemis, de bonne foi, par quelle infâme perfidie on a essayé de me faire sortir de la réserve que je m’étais imposée, en travestissant odieusement mes paroles, il me reste le devoir d’arracher le masque de pseudo-bravoure, de soi-disant honnêteté, de prétendu loyalisme et même de fausse noblesse dont s’affuble depuis tantôt vingt ans une des plus hideuses figures de politicien véreux.

“ M. Paul Granier, dit de Cassagnac, agent orléaniste, agent dreyfusard, agent ministériel et, ce qui est pis encore, agent provocateur, vous êtes un misérable ! ”

Cette virulente apostrophe n’a point fait perdre son sang-froid au directeur de l’*Autorité*. Au lieu de s’emporter, comme il l’eût fait sans doute autrefois, il a répliqué avec beaucoup de calme :

“ Je crois que M. Déroulède, depuis son duel manqué avec M. Buffet et manqué uniquement par sa faute, par la pompe et l’apparat qu’il cherchait à mettre à la rencontre, ne désire qu’une occasion de s’en prendre à moi.

“ Je sais aussi qu’il cherche à faire du bruit autour de son nom et de sa politique, mais je suis bien résolu à ne pas lui servir de pèau d’âne. Déroulède, qui a rompu bruyamment avec les royalistes pour prouver qu’il n’est pas d’accord avec eux, alors qu’on sait très bien qu’il marchait avec eux dans l’affaire de Reuilly, veut briser maintenant avec les p.ébiscitaires. A son aise.

“ Mais je n’ai pas à faciliter ses petites combinaisons politiques. Au contraire, je suis tout disposé à les déranger ; chaque fois que Déroulède fera une gaffe — cela lui arrive souvent — je la signalerai, mais sans me croire, pour ce’a, obligé de faire des milliers de kilomètres pour aboutir à un duel avorté.”

En somme on pourrait répéter à propos de cet incident : " beaucoup de bruit pour rien ; " car M. Loubet n'a point usé de droit de grâce. M. Waldeck-Rousseau aura sans doute estimé que la rentrée trop prompte des condamnés de la Haute-Cour eût pu l'empêcher de faire sonner aussi haut son titre de sauveur de la République.

\* \* \*

En Chine le protocole de paix a été signé à Pékin le 7 septembre. Li-Hung-Chang et le prince Ching représentaient le Fils du Ciel. Le premier paraissait très faible et deux hommes durent presque le soulever de sa chaise. On lit dans une dépêche de Pékin :

" Aux termes du protocole, les troupes doivent évacuer les places publiques, y compris la Cité défendue et le Palais d'Été, avant le 17 courant. De plus, tous les corps de troupes qui se trouvent dans les provinces, à l'exception des garnisons permanentes, doivent être retirés avant le 22 septembre.

" Les Français ont complètement évacué Pao-Ting-Fou et la voie ferrée conduisant à cette ville pendant la semaine dernière. Les Anglais et les Américains ont été autorisés à occuper les temples jusqu'à l'achèvement des baraquements. Les ministres de Russie et du Japon vont partir prochainement pour leurs nouveaux postes."

\* \* \*

Si l'on signe la paix en Chine, elle ne semble pas près de régner dans le Sud-Africain. Il y aura bientôt deux ans que les hostilités sont commencées entre l'Angleterre et les deux républiques, et les indomptables Boërs tiennent encore campagne avec une incroyable ténacité ! Les dépêches annonçaient dernièrement qu'ils avaient fait trois compagnies prisonnières et capturé plusieurs canons. Elles ajoutaient que le général Botha à la tête de 1500 hommes se préparait à envahir de nouveau le Natal.

Les journaux français ont publié une proclamation que les chefs burghers ont lancée au commencement du mois d'août dernier et qui fait présager toute autre chose que leur soumission prochaine. En voici le texte, que notre presse, croyons-nous, n'a pas encore reproduit :

“ Par la présente proclamation, nous décidons que le 8 août sera un jour d'actions de grâces, afin de remercier Dieu :

“ 1° Pour toutes les grandes et petites victoires que nous avons remportées dans ces derniers temps ;

“ 2° Pour la miraculeuse façon dont nous avons échappé à l'écrasante supériorité des forces anglaises ;

“ Pour ce que la providence paternelle de Dieu a fourni le nécessaire à nos besoins quotidiens, en vêtements, aliments et munitions ;

“ 4° Pour l'échec subi par l'ennemi dans ses tentatives de dépouiller notre pays de ses provisions en vue de nous prendre par la famine ;

“ 5° Pour le magnifique esprit d'endurance et de courage montré par nos hommes et nos enfants, que la captivité même avec toutes ses misères, ne peut affaiblir ;

“ En un mot, pour notre survivance comme peuple dans cette lutte gigantesque, qui dure depuis près de deux ans, et d'où il ressort que Dieu n'a nullement envie de nous perdre, mais désire notre retour à l'existence et à Lui.”

La proclamation fixe ensuite le 9 août comme jour de pénitence.

“ Nous demandons pardon au Seigneur pour tous les péchés que nous avons commis. Nous reconnaissons que nous avons notamment péché en n'observant pas le repos du dimanche par ivrognerie, par incrédulité, par manque de loyauté envers nos frères ; nous reconnaissons que nous avons péché en déposant les armes, en nous montrant cupides, en commettant des vols, en blasphémant, etc.

“ Mais nous ne voulons pas énumérer tous nos péchés, ils sont légion. Comme gouvernement et comme peuple nous demandons pardon à Dieu ! Nous le supplions de donner à notre gouvernement, à notre pouvoir législatif, la grâce d'avoir comme but suprême, dans toutes leurs actions, la glorification du Seigneur !

“ Ont signé :

“ Schalk Burger, faisant fonction de président de la République sud-africaine ;

“ M. T. Steijn, président de l'Etat libre d'Orange ;

“ Christian de Wet, commandant général des forces de l'Etat libre d'Orange ;

“ Louis Botha, commandant général des forces de la République sud-africaine ;

“ J. A. Smuts, procureur d'Etat de la République sud-africaine.”

C'est le 10 octobre 1899 que la guerre a éclaté en Afrique. Qui aurait pu prévoir alors que la résistance des Boërs serait aussi longue, aussi tenace, aussi formidable ?

\* \* \*

Détournons nos regards de l'Afrique, et contemplons un spectacle plus rassérénant. Depuis dix jours, Leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse d'York, sont arrivés au Canada, et leur passage au milieu de nous est marqué par une série de démonstrations grandioses. L'héritier présomptif de la couronne britannique est reçu par le peuple canadien avec tous les honneurs qui lui sont dus. Québec, Montréal, et Ottawa, lui ont donné des fêtes dont il conservera sans doute un vivace souvenir. Arcs de triomphe, dîners de gala, illuminations, feux d'artifice, présentations d'addresses, immense concours de population, rien n'a manqué à ces réceptions brillantes.

L'Université Laval a donné au duc le titre de docteur en droit.

A l'occasion de la visite du prince héritier, des décorations et des honneurs ont été accordés à plusieurs Canadiens. Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec a été nommé chevalier commandeur de l'ordre de St-Michel et St-George, et s'appellera désormais Sir Louis Jetté. Le chancelier d'Ontario, M. Boyd, a reçu le même titre. Le président du Pacifique, M. Shaughnessy, est créé “ knight bachelor ” du même ordre, ce qui lui donne droit de s'appeler Sir Thomas Shaughnessy. Le recteur de l'Université Laval, M. l'abbé Mathieu, le major Maude, secrétaire militaire du gouverneur général, le maire de Toronto, M. Howland, le principal Grant, de Kingston, le principal Peterson, de l'Université McGill, et M. Joseph Pope, sous-secrétaire d'Etat à Ottawa, sont faits commandeurs de l'ordre de St-Michel et St-George.

Il paraît que les maires de Québec et de Montréal ont cru devoir refuser ce dernier titre, comme inférieur à la dignité de leur position.

*Ths Chapais.*

Québec, 25 septembre 1901.

## A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

**Saint Antoine de Padoue (1195-1231)**, par M. l'abbé Albert Lepitre, docteur ès lettres, professeur à l'université catholique de Lyon. 1 vol. in-12 de VIII-205 pages, de la collection "Les Saints." Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris. Prix : 50 cts.

On attendait avec impatience une vie scientifique de saint Antoine de Padoue. L'action surnaturelle du grand thaumaturge est bien populaire à l'heure actuelle, et la piété des foules perpétue, développe même ce qu'on peut appeler sa légende. Mais que peut-on affirmer, historiquement, authentiquement de l'illustre compagnon de saint François d'Assise? on ne le savait guère jusqu'ici. Il y avait là un travail très ardu à entreprendre. M. le chanoine Lepitre, professeur à l'Institut catholique de Lyon, a bien voulu s'en charger. Il était soutenu par une connaissance approfondie de tous les documents, les faux, les vrais, les suspects et aussi de tous les travaux que les meilleurs érudits d'Allemagne avaient composés sur le sujet. Entre cette critique si volontiers négative et la piété docile qui accepte sans trop de discernement tous les récits, pourvu qu'ils soient édifiants, M. Lepitre a su garder une juste mesure. Assurément quelques âmes seront un peu déçues de voir mettre en doute un grand nombre de miracles : mais finalement elles se diront que si tout a été passé à un crible très étroit, ce qui reste est désormais assuré de défier tout scepticisme. Et alors chacun se félicitera d'avoir devant soi un personnage réel, dont les traits, dont l'attitude, dont l'action, apparaissent dans leur vérité. On se dira qu'un pareil travail sur un tel ensemble de légendes discutées, exigeait plus de discussions critiques que n'en comportaient beaucoup d'autres vies de la collection. Ce que le nouvel historien laisse subsister de la renommée du bienheureux suffit d'ailleurs amplement à justifier l'admiration et la dévotion du peuple chrétien.

\* \* \*

**Frère et Sœur**, par le R. P. Jean Charruau, S. J., in-12. Ancienne maison Charles Douniol, P. Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris. Prix : 85 cts.

Voulez-vous lire une histoire qui vous fera tour à tour rire et pleurer? Ouvrez le livre du P. Charruau, et je suis convaincu que vous ne me reprocherez pas de vous avoir fait une promesse trompeuse.

Ce récit vivant et pittoresque attache le lecteur dès les premières pages et le conduit, pour ainsi dire, sans qu'il s'en doute, jusqu'au dénouement.

\* \* \*

**Clovis**, par Godefroi Kurth, professeur à l'université de Liège. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée. Deux beaux volumes in-8°. Librairie de Victor Retaux, éditeur. Prix : \$2.00.

L'Institut de France a accordé à cet ouvrage le 1<sup>er</sup> prix d'antiquités nationales; nous n'avons pas besoin d'ajouter à ce fait pour montrer toute l'importance et l'intérêt qu'offre cet ouvrage et pour le recommander à nos lecteurs.

N. B.—Tous les livres mentionnés ci-dessus sont en vente à la librairie C. O. Beauchemin et fils, 256 et 258, rue Saint-Paul, Montréal.

